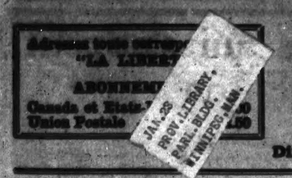
VOLUME IX. WINNIPEG, MAN., MARDI, 21 MARS 1922 NUMERO 41



LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD. 619, Ave. McDermot Téléphones - - A 1516—A 1517

Le gouvernement Norris est renversé

La motion de censure de M. Talbot l'emporte par quatre voix.- Qui succédera à M. Norris?- Des élections générales sous peu

La pensée de ceux qui ont assisté, mardi soir dernier, à la chute du gouvernement Norris a dû invinciblement se reporter à une séance de la session de 1916. Un jeune député libéral rompait avec son parti tout-puissant et allait prendre siège à gauche. Il sacrifiait patronage, assiette au beurre et tout espoir d'avancement politique pour demeurer fidèle aux siens. Il venait d'être trahi par son chef. Dénonçant cet acte félon, qui décrétait la suppression du français dans nos écoles après que M. Norris lui en eut promis le maintien, le jeune député libéral ajoutait, en conclusion d'un discours qui s'imposa à la législature et dont ses adversaires durent reconnaître la sincérité et l'éloquence: "Un jour viendra où ce gouvernement sera chassé du pouvoir. J'aiderai à chasser ces ministres de la vie publique. Quand viendra ce jour, les honorables députés se souviendront avec amertume de mes paroles".

Nos lecteurs ont deviné que ce jeune député, c'était M.P.A. Talbot, de La Vérendrye, auteur de la motion qui a provoqué mardi soir dernier la chute du gouvernement Norris.

On peut écraser le faible, on peut supprimer le droit d'une minorité. Mais il surviendra presque toujours pour cette minorité l'occasion de prendre sa revanche et de jeter à bas celui qui l'aura bafoué. Tout vient à point à qui sait attendre. M. Talbot a su attendre. Sans doute, il n'a pas défait seul le gouvernement Norris. Il lui a fallu le concours des groupes de l'opposition. Dans les milieux informés, on reconnait qu'il a été l'organisateur du vote de censure. C'est un secret de polichinelle que le gouvernement Norris avait des accointances dans le groupe fermier et même dans le groupe ouvrier. M. Talbot a si habilement manoeuvré qu'il a réussi à faire donner tous les oppositionnistes et dans un sens tel que M. Norris n'a plus eu qu'à s'en aller.

La victoire de M. Talbot a pris notre monde politique un peu par surprise. Elle a suivi une session d'après-midi assez paisible. Un court débat l'a précédée. A six heures et dix, vote. Le gouvernement est défait. L'opposition manifeste sa joie. Mais c'est la galerie qui éclate. Les spectateurs étaient évidemment hostiles au gouvernement.

Le gouvernement n'a obtenu le concours que de trois députés des groupes d'opposition: M. Richardson, Roblin; M. Emmond, Swan River (fermier); M. Palmer, Dauphin (ouvrier). M. Fletcher, député de Killarney (fermier) s'est abstenu. Trois députés n'ont pu voter: M. John Queen, Winnipeg, (ouvrier), absent à New-York; A. E. Moore, Springfield (ouvrier), malade; M. Yakimischak, Emerson (fermier), absent pour raisons inconnues.

Pour la motion: Smith, Dixon, Bayley, Ivens, Tanner, Stanbridge et Armstrong (ouvriers); Haig, Taylor, Tupper, Waugh, Spinks, Ridley et Kennedy, (conservateurs); Robson, McKinnell, Clubb, Boivin, Mabb, Duprey, Hamelin, Talbot, Fjelsted et Hryhorchuk (fermiers); Bernier, Kristjannson et Little (indépendants). 27.

Contre: Norris, Armstrong, Malcolm, Johnson, McPherson, Brown, Thornton, William, Wilson, Clingan, Mme Rogers, Cameron, Stovel, McDonald, Morrison, August, Kirvan, McConnell, Findlater, Grierson (ministériels); Richardson et Emmond (indépendants), Palmer, (ouvrier). 23.

On avait si souvent vu le gouvernement Norris se tirer d'impasses encore plus critiques que celle fournie par la motion Talbot, qu'on pariait volontiers qu'il l'emporterait. On dit que M. Norris en avait la certitude. Il avait préparé son terrain, choisi son heure pour le vote. La maladie ou d'autres raisons avaient obligé quatre partisans de M. Talbot à s'absenter. Le moment était propice pour M. Norris. Le whip du parti ministériel, M. Wilson, avait sondé le terrain chez les conservateurs, les ouvriers et les fermiers. Il avait fait un rapport très encourageant. M. Norris pouvait compter sur les complicités ordinaires; il y aurait peut-être partage égal des votes, mais le président de la législature viendrait tout sauver. Avec M. Queen à New York, deux députés ouvirers à l'hôpita et le député d'Emerson absent pour une raison inconnue, la situation n'en était que meilleure pour M. Norris. Aussi a-t-il été un peu abasourdi de sa défaite. On affirme que ce sont les conservateurs qui auraient gâté la sauce. Par tactique, ils auraient laissé entendre aux libéraux qu'il y avait division chez eux et que quelques-uns se refusaient à voter en faveur de la motion Talbot. Tablant là-dessus, quelques députés fermiers qui ont toujours fait cause commune avec le gouvernement en temps crise, ont cru pouvoir poser à l'indépendance et voter contre M. Norris. Ils sont demeurés un tantinet penauds quand ils ont vu le groupe conservateur faire bloc contre le gouvernement.

Que ceci soit exact ou non, il n'importe! Le gouvernement a été défait et de façon telle qu'il n'a pu trouver d'échappatoire.

Le marasme.

M. Norris s'en va. Il sera peu regretté. Nous ne garderons, Canadiens-français, que le souvenir de sa félonie. La province, dans son ensemble, n'aura pas à se flatter de son administration. Il laisse à notre province une dette formidable et de biens lourds impôts. Il tombe au moment où il se préparait à lui en imposer d'autres.

La défaite du gouvernement en pleine session laisse nos affaires législatives en plein marasme. La chambre n'a encore voté qu'une faible partie des fonds requis par l'administration de notre province. Il n'y aura possibilités de remédier à cet état de choses que par une entente entre les divers groupes et M. Norris. On pourrait ainsi voter rapidement et sans discussion l'argent nécessaire au fonctionnement des services publics jusqu'à ce que l'électorat se soit choisi un nouveau gouvernement.

La disparition de M. Norris laisse aussi en panne plus d'un projet. Les uns peuvent recevoir une solution plus tard; d'autres ne peuvent pas entendre. De ce nombre sont certainement les demandes de Winnipeg et St-Boniface pour stimuler l'industrie des bâtiments et mettre fin au chômage dont nous souffrons.

Il y a là une situation grave et que seule peut résoudre une entente entre M. Norris et les groupes de l'opposition.

Le lieutenant-gouverneur semble manoeuvrer dans ce sens.

L'avenir.

Qui succédera à M. Norris?

Si le lieutenant-gouverneur y consentait, M. Norris pourrait obtenir une dissolution et en appeler au peuple. On assure que M. Norris n'en a même pas la pensée. Il veut se retirer de la politique. Il serait suivi dans sa retraite par M. Johnson, M. Brown et la plupart des autres ministres. Thornton tiendrait seul à demeurer dans la politique. Il serait candidat libéral à Winnipeg.

M. Robson est des chefs oppositionnistes celui qui a le plus de partisan. Il semble avoir changé l'idée et consentirait à former un cabinet si Sir James Aikins le lui demande. Au cas où il refuserait, on mentionne le nom de M. Dixon. En dernière ressource, il y aurait M. Haig. Mais ce n'est pas tout d'être invité à constituer un cabinet et à s'emparer du pouvoir. Il faut encore être capable de gouverneur et de commander une majorité à la législature.

De cela, aucun des groupes actuels n'est capable. Il y a entre eux des oppositions de fond. Il s'en suit donc que l'électorat devra décider. Nous aurons des élections générales au cours de l'été.

Les candidats qui ont ralenti leurs efforts peuvent perdre des prix fort désirés

Une autre semaine d'active campagne et ce sera tout. Le concours se terminera lundi, le 3 avril. Les prix seront accordés lundi soir, le 10 avril. Les juges

Le semaine prochaine sera la dernière de notre grand concours qui se terminera le lundi, 3 avril, à 9 heures du soir. La lutte jusqu'ici très ardente entre les divers candidats promet de l'être encore beaucoup plus durant la semaine prochaine, car tous les candidats sont à peu près au même rang et il suffira de quelques abonnements pour décider des gagnants. On comprend que dans les circonstances tous les candidats qui ont l'espoir de gagner les premiers prix vont faire l'impossible pour ne pas perdre le terrain acquis.

Bien que les candidats se rendent compte que tous les prix sont dignes d'être désirés, il n'y a pas à douter que ce que l'on recherche surtout, ce sont les trois automobiles. Le Chalmers de $2150 sera donné au candidat qui obtiendra le plus de votes à la fin du concours; le Maxwell de $1320 ira au candidat qui arrivera en second. Le Touriste Ford ira au candidat de l'extérieur qui obtiendra le plus de votes. Il est maintenant évident que c'est la dernière semaine du concours qui décidera des vainqueurs de ces prix.

Il y a plusieurs candidats qui sont en position de s'assurer ces prix. Nous avons l'assurance qu'ils ne feront pas la paresse durant la dernière semaine et qu'ils ne laisseront pas les autres candidats les supplanter. Durant la dernière semaine les candidats ne se contenteront pas d'abonnement d'un an, mais feront tout leur possible pour obtenir deux, trois, quatre et cinq ans, car le vote est beaucoup plus avantageux pour les abonnements à long terme. Quelques abonnements à long terme pèseront beaucoup dans la balance et décideront certainement qui sera vainqueur. Un concours n'est jamais terminé tant que le dernier vote n'a pas été compté.

Les juges.

Les juges du concours seront les personnes dont les noms suivent: M. J. E. Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, Winnipeg, le R. P. J. A. Kane, curé de St-Alphonse, East Kildonan; le docteur N. A. Laurendeau, maire de St-Boniface et M. Thos. J. Murray, C. R. de la société légale Murray, Noble et Fraser.

Ces juges seront à nos bureaux lundi soir, le 10 avril. Ils compteront les votes et décerneront les prix. Tous les candidats et leurs amis sont cordialement invités.

Certificats de votes.

Nous rappelons de nouveau aux candidats qu'ils doivent nous renvoyer tous les certificats de votes avant la fin du concours. Si on ne fait pas cela ,ces votes ne pourront pas être comptés. On ne doit pas manquer d'envoyer ces votes qui seront placés dans l'urne du scrutin. Cette urne demeurera fermée à clé et ne sera ouverte que par les juges.

Le concours se termine le 3 avril.

Le concours se terminera le 3 avril, à neuf heures du soir. Les candidats de la ville devront nous apporter leurs votes pas plus tard que 9 p.m. Les candidats du dehors pourront nous les envoyer par la poste jusqu'à cette heure. Ils auront ainsi l'opportunité de travailler jusqu'au dernier moment. Nous n'accorderons pas de votes pour les abonnements arrivant après cete heure.

En justice pour tous.

Afin d'être juste pour tous et de protéger également tous les candidats, nous ne pourrons pas accepter de chèque de plus de $10, le dernier jour du concours, sans qu'il ait été auparavant accepté par la banque.

Offre finale de votes.

L'offre finale de votes est encore très avantageuse et donne à tous les candidats une excellente chance de l'emporter. Elle n'est pas aussi avantageuse que la précédente, mais elle l'est cependant encore beaucoup. En outre du vote régulier, nous accorderons un *vote gratuit de* 20,000 pour chaque $20.00 d'abonnements que nous recevrons jusqu'à la fin du concours. Nous conseillons à tous les candidats de faire tout le travail possible durant cette dernière période. C'est le seul moyen pour eux de gagner un de ces prix.

FRANCE

Changement de ton

Il semble que l'atmosphère de la politique extérieure soit entrée dans une période moins agitée. En peu de jours le ton a changé chez nos adversaires comme chez nos alliés; il est moins arrogant chez les premiers, il est plus amène chez les autres.

M. Lloyd George a bien tenté de faire un peu d'humour à nos dépens dans un de ses discours au Congrès du parti libéral; mais, ce qui ne s'était pas encore vu, il a trouvé aussitôt des ripostes chez des hommes d'Etat éminents de la Grande-Bretagne, et MM. Asquith et sir Grey ne lui ont pas ménagé les critiques.

Ils se sont fait les défenseurs de la France, sans que nous eussions besoin d'intervenir et d'opposer les pointes d'esprit français aux traits émoussés du premier ministre anglais, dont la mauvaise humeur est la meilleure preuve que nous sommes dans la bonne voie, celle de la volonté et de l'énergie.

"Tu te fâches donc tu as tort," dit un vieux proverbe commun à toutes les nations. C'est la seule impression qu'ont laissée même en Angleterre, les facétieuses allusions de M. Lloyd George, aux très nettes déclarations de M. Poincaré. En attendant, il a bien fallu passer par où voulait ce dernier et en ce moment ce ne sont plus les chefs de gouvernement qui palabrent dans des conférences de cinéma, mais les ambassadeurs des deux puissances à Londres.

Les graves questions qui touchent aué intérêts des pays ne seront plus soumis aux manifestations oratoires et électorales des premiers ministres, mais à l'étude sérieuse des diplomates dont c'est le métier.

En ce qui concerne l'Allemagne, il ne convient pas sans doute de prendre à la lettre l'affirmation de sa bonne volonté, mais c'est déjà beaucoup que cette assurance ait pu se manifester au sein d'une assemblée qui, il n'y a pas encore bien longtemps, déclarait qu'elle ne voulait rien entendre.

Il y a même dans les déclarations du chancelier Allemand des passages qui constituent des aveux de cette crainte qui est le commencement de la sagesse. "Si nous sommes prêts, a-t-il dit, à donner satisfaction aux intérêts français dans la question de la reconstitution et dans les autres questions, c'est parce que nous espérons que l'Allemagne sera délivrée des craintes qu'elle a dû éprouver jusqu'ici au sujet de l'intégrité de ses territoires."

La menace que contient la déclaration de M. Poincaré d'exiger l'application des sanctions au cas où l'Allemagne hésiterait encore à s'exécuter, a donc déjà porté ses fruits, du moins dans les paroles, sinon encore dans les actes. "L'esprit de guerre, a même ajouté M. Wirth, doit être enterré avec la hache de guerre."

Si ce conseil est sincère, il faut espérer qu'il sera entendu par les compatriotes du chancelier.

Quant à nous, les faits nous démontrent que nous ne devons pas abandonner l'esprit de force jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction. C'est comme on le voit, le seul argument qui prévaut en Allemagne, et il a suffi que nous manifestions l'intention de l'invoquer à l'occasion, pour amener le gouvernement du Reich à prendre des mesures fiscales propres à lui permettre de solder sa dette.

Le chancelier Wirth, sous prétexte de collaborer à Gênes à la reconstitution de l'Europe, espère bien que cette conférence éliminera le traité de Versailles et posera la question des réparations sur de nouvelles bases.

Il ne faut pas qu'il se fasse illusion à cet égard et compte y trouver l'occasion d'éluder une partie de la dette allemande. Qu'il relise attentivement la déclaration de M. Poincaré, elle est rédigée sous forme de programme, et le parlement français en a sanctionné, par un vote presque unanime, toutes les parties.

C'est donc sous cette forme qu'elle sera présentée à Gênes par nos délégués, s'ils y vont, ce qui n'est pas encore bien sûr.

Ce programme stipule avant toutes choses l'exécution d'un traité signé par les alliés et par l'Allemagne, comportant les réparations, le désarmement, le jugement des coupables. Tant que ces choses ne seront pas appliquées, il n'y aura rien de fait, aussi bien dans l'attitude de la France que dans les soi-disant projets économiques internationaux.

Avant de remettre sur pied les agresseurs, il faut secourir les victimes, et ce serait d'une cruelle ironie que de demander à celles-ci de prendre encore sur leurs ruines de quoi relever la puissance et la prospérité de ceux qui les ont envahies, volées, pillées et dévastées.

Voilà ce qu'a déclaré formellement le nouveau chef du gouvernment français, et il semble qu'on l'ait entendu sans qu'il sente la nécessité de se répéter autrement que par la voie de la diplomatie française, chargée désormais de faire une besogne plus sérieuse que celle des parties de golf.

F. L.

A quoi bon?

"A quoi bon dépenser de l'argent pour envoyer des délégués français à la convention des Commissaires d'Ecole, nous y sommes toujours en minorité; le préjugé règne là en maitre et nous n'arriverons jamais à leur faire reconnaitre la justesse de nos revendications." Cette amère réflexion a été exprimée par plus d'un délégué français. Elle n'est pas légitime. D'abord il n'y a pas que la question du français en jeu! l'apport de nos votes peut souvent être nécessaire à ceux des commissaires (anglais ou autres) qui combattent des mesures dangereuses.

Examinées, jugées, approuvées ou condamnées dans notre convention des commissaires français à Saint-Boniface toutes les résolutions doivent avoir notre approbation, ou notre réprobation par le vote quand elles sont soumises à la convention générale. Il est d'ailleurs avéré que des "tendances libérales et socialistes" se font jour de plus en plus dans les résolutions présentées à la convention. Des erreurs condamnées par les encycliques papales y sont introduites. Lisez la Résolution 12 des cahiers 1922 et vous y verrez affirmer "que les enfants des parents sont aussi les enfants de l'Etat."

Etudiez l'ensemble des résolutions et vous y verrez comme un souci de rogner les prérogatives et les devoirs des commissaires d'école au profit des organisations plus centrales, municipalité ou gouvernement provincial. Est-ce lâcheté de la part de certains commissaires qui cherchent à faire décharger leurs épaules de responsabilités sérieuses ou est-ce "un souci de centralisation dans un but de persécution? En tout cas, notre appui est nécessaire dans la lutte que les éléments anglais opposeront sous la pression du bon sens à ces mesures dangereuses. Il serait même bon qu'une motion soit passée demandant à la commission des résolutions: "que seules les résolutions inscrites sur les cahiers pour l'examen préalable par les commissaires soient soumises à la convention." Autrement nous sommes exposés à ce que des résolutions a l'exposé et à la discussion desquelles certains des nôtres ne comprennent rien soient passées à l'encontre de nos intérêts les plus réels. Non, il ne faut pas dire "à quoi bon," même pas pour la question de l'enseignement du français. Les préjugés ont été plus forts, c'est vrai. Mais "nous ne devons point cesser de les battre en brèche." Le vote adverse, d'ailleurs constituait une assez faible minorité pour que le président, hésitant, ait demandé un vote debout, et encore hésitait-il un peu quand il demanda à notre dévoué Marion s'il n'exigeait pas un vote au scrutin. Ce vote au scrutin, il eut été curieux de l'avoir! car beaucoup d'anglais sont sympathiques aux français et à l'emploi de leur langue à l'école, mais ils craignent d'afficher leur sympathie; il semble que la main levée les désignerait à la dérision ou à l'hostilité de ceux qui les connaissent, et ayant l'estime de quelqu'un à perdre, ils préfèrent perdre la nôtre; risque à essayer ensuite de se justifier, comme certains l'on fait par des explications embarrassées et des lieux communs du genre de ceux que l'Autrichien (qui voit rouge quand il s'agit du français), a donné sur la plate-forme,—niant même le droit du français que dans leur cœur ils reconnaissent réel et patent. Non, nous ne nous décourageons pas; et s'il est impossible, sans danger, d'insister davantage à la convention sur les droits de notre langue, nous choisirons d'autres terrains, nous préparerons d'autres efforts sur d'autres fronts. Mais à la convention provinciale, nous viendrons nombreux chaque année. Et notre grand nombre sera une protestation non seulement de notre intérêt dans l'éducation et les droits de nos enfants, mais une protestation contre l'injustice des mesures qui ont fermé l'école à notre langue contre **l'imbécilité de ceux qui croient qu'au Canada le Canadien-français n'a pas plus de droits que le Ruthenien du dernier paquebot.**

St. C.

Après la convention des commissaires

Conversations

—...C'est la dernière fois que je viens à la "convention." On y perd son temps et son argent!

—Eh! Oui... Nous venons chaque année à cette "convention," pour soutenir la proposition en faveur du français et quelques autres d'un intérêt analogue, mais moins importantes.—Le reste... ce sont des sornettes!—et chaque anée la proposition est proclamée battue sans que nous puissions vérifier cette défaite!

—Pensez-vous qu'on nous joue?

—Oui, j'en ai parlé avec plusieurs commissaires d'écoles et ils pensent comme moi. Nos adversaires se jouent de nous.

—Comment peuvent-ils nous tromper?

—Voici: On prend les votes à main levée, comme cela se faisait ces années passées, ou bien comme on a fait cette année, les partisans et les adversaires d'une proposition se lèvent en bloc.... Avec le sans-gêne qu'y mettent les fanatiques de tout acabit comment ne pas voir dans ce mode assez primitif de votation de graves inconvénients?

1. Comment un homme, quoique "juché" sur l'estrade, peut-il voir d'un coup d'œil le nombre de partisans et d'adversaires d'une proposition, si la lutte est un peu chaude?

2. Comment cet homme peut-il lire, de l'estrade, sur le front ou dans les yeux de tel individu s'il est réellement commissaire? Que les adversaires d'une proposition se tassent en bloc dans un coin, il sera impossible de savoir s'il n'y a pas de "bona fide"... unilingues enragés et qui votent sans scrupule et sans mandat aucun.

3. Il est très probable, de plus, que beaucoup... que plusieurs parmi les anglais ou d'autres nationalités voteraient en faveur de la proposition, si le respect humain, ne les retenait.

—Vos arguments ont du poids... Il est bien possible qu'on nous joue le tour. L'année dernière déjà la majorité contre la proposition ne me semblait pas si grande qu'on l'a dit dans un journal "jaune." Plusieurs commissaires me racontaient de petits faits qui peuvent avoir du vrai... Des commissaires anglais portant insignes de l'année précédente, votant à deux mains, d'autres n'ayant pas d'insignes (s'ils étaient réellement commissaires.) Beaucoup de badauds se mêlent aux commissaires, au moment de la mise aux voix et se placent surtout dans le coin le plus solidement jaune de l'assistance... Il va falloir y voir de près, il n'y a pas de doute... la cause en vaut la peine.

—Qu'on prenne le temps et les accessoires nécessaires pour le scrutin secret...

Qu'on traite la chose sérieusement ou bien qu'on nous laisse tranquille!

—Vous dites vrai... mais l'année prochaine que l'assemblée des commissaires de langue française ne soit pas une "diète muette"!... Que chacun s'intéresse à la chose et que tous les districts soient représentés.

LES CRAPAUDS MANGEURS DE FEU.

"Nature," de Londres, rapporte un fait assez extraordinaire et qui a été certifié par deux témoins habitant les Indes. L'un d'eux ayant eu l'occasion de voir un crapaud avaler du charbon de bois embrasé, le second s'est livré à une série d'expériences d'où il résulte que les petits crapauds (Bufo stomaticus) qui approchent des maisons gobent la braise portée au rouge vif et semblent même y éprouver un certain plaisir puisque les mêmes individus recommencèrent à plusieurs reprises. Ressentent-ils une brûlure? Croient-ils avaler quelque insecte phosphorescent? En tous cas, le goût des crapauds de l'Inde pour les charbons ardents n'est pas partagé par ceux de nos pays.

FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 7

LUIS

PAR

PIERRE LHANDE

(Suite)

Par ailleurs, lors même que Luis viendrait à parler, ses révélations auraient-elles des conséquences bien graves? la comtesse ne le pensait pas. Bien que son mari fût, par son caractère, notablement plus rangé qu'elle-même, elle n'en était pas à ignorer certains détails qui suffisaient à établir entre eux une paix armée.

Elle redoutait beaucoup plus une confidence de Luis à sa petite soeur; car si elle ne s'inquiétait pas outre mesure du fait d'avoir, par son imprudence, ouvert les yeux du petit garçon sur les points délicats de la vie, elle éprouvait, néanmoins, quelque scrupule à songer que l'innocence de sa petite fille en pourrait être troublée.

La comtesse songea pourtant que rien ne serait à craindre de la journée. Stéphanie était allée de bonne heure aux Irlandeses comme elle faisait tous les jours, quand sa mère ne réclamait pas, pour paraître dans le monde, le rayonnement blond de sa fraîche jeunesse. Le lendemain le père serait là, et sous couleur de mettre à profit le voisinage d'un collège select où les Johannites élevaient les enfants de la meilleure société sévillane, la comtesse proposerait de mettre Luis en pension dès la rentrée du nouvel an.

Le comte fut très surpris lorsque, arrivé à Séville, il entendit sa femme lui confier ses soucis au sujet de l'éducation de leur enfant. Jamais, depuis la crise pédagogique, déjà lointaine, des débuts de Madrid, il n'avait surpris chez elle trace de pareille sollicitude. Tous deux, du reste, parlaient sobrement de leur ménage.

Dès que la jeune femme eut exposé le plan d'éducation dont la base était l'envoi immédiat de Luis au collège des Johannites, à Lora del Mar, le comte fit observer qu'il ne valait guère la peine de mettre l'enfant dans une maison d'où il faudrait le retirer après un petit nombre de semaines, pour regagner Madrid avec sa mère.

— Mais, dit la comtesse, mon intention est bien de laisser Luis en Andalousie.

Et devant un regard interrogateur de son mari elle ajouta:

— Où trouverions-nous pour notre enfant un climat plus salubre, une société plus agréable, des éducateurs?

— Les Johannites, observa le comte, dirigent également, dans la campagne du Manzanarès, en un site agréable et très sain, un collège que fréquentent les enfants du meilleur monde.

— Rozas! Je sais. Mais ce qu'il faut à Luis, c'est l'air de la mer, maintenant surtout qu'approche pour lui l'âge de la croissance. Et puis...

Elle baissa la voix avec une réserve charmante, et regardant son mari dans une moue alarmée:

— Pour tout dire, je redoute un peu pour Luis, le contact avec cette haute société madrilène, si... lancée... si...

Le comte n'en pouvait croire ses oreilles. Sa femme éducatrice! Sa femme soucieuse, pour son enfant, du climat, des maîtres, du milieu!

Finalement, il hocha la tête, et avec un fin sourire:

— Allons, je vois, dit-il, que l'atmosphère des Christs de Montanès et des Vierges de Murillo a déjà déteint sur vous. Mais, laissons venir la feria!

La comtesse prit un air grave.

— Je parle très sérieusement, appuya-t-elle. Nous ne pouvons plus abandonner à des professeurs de ville l'éducation et la formation de cet enfant. Songez qu'il va avoir treize ans: un âge où tous les garçons, ici, ont fait leur première communion!

— Oh! pour cela rien ne presse! Nous avons bien le droit de nous conformer, en ce point, aux usages reçus par delà les Pyrénées? Je n'admets pas qu'on mène à cet acte solennel des enfants qui ne connaissent rien de la vie.

— Ah! et... vous pensez que Luis?...

— N'en est pas encore là. Un petit que nous avons tenu soigneusement chez nous!

— En quelle compagnie?" interrogea froidement la comtesse.

— Mais... en la compagnie de sa soeur et de Fraülein d'abord, puis avec des professeurs sérieux!

— Ah! Et... vous ne pensez plus que le reste du temps...

— Mon Dieu! Je ne dis pas que si nos affaires nous avaient permis de suivre de plus près...

Il y eut un moment de gêne et de silence. Le comte l'abrégea en disant d'un ton résolu:

— Enfin. Le fait est là: Luis est un enfant.

— Oui, fit la comtesse d'un ton qu'elle essaya de rendre naturel.

Et ramenant adroitement son premier sujet, elle fit remarquer que, dans l'hypothèse même d'une première communion tardive, il serait nécessaire de mettre aussitôt Luis au collège, afin qu'il pût commencer les cours d'instruction religieuse dont il n'avait reçu que des notions fort élémentaires.

Le comte promit de réfléchir. Dans la soirée il irait saluer les souverains à l'Alcazar, et s'il se décidait à mettre l'enfant en pension, il profiterait de la journée du lendemain — la seule libre avant les classes — pour aller visiter l'établissement des Johannites et s'entendre avec le recteur.

Luis, pendant toute cette matinée du 28, avait joué dans le patio à ces jeux muets qui le laissaient si bien réfléchir: construction en boîtes vides, trains de bobines, batailles navales, etc. Il songeait à la résolution qu'il avait prise dans la "soirée de glace", après le départ de l'infâme groom. Peu habitué aux confidences, il ne savait comment s'y prendre pour "parler à son père." Cependant la difficulté ne diminua pas un seul moment la fermeté de son intention. Il s'était promis de parler: il parlerait.

Lorsque le comte fut parti, la comtesse, qui avait allégué, pour ne pas l'accompagner, la fatigue du patinage, ne put résister, en vraie femme de caprices, à l'appel tiède et brillant de l'hiver andalou. Elle songea que son mari retrouverait à la Cour plusieurs personnages qui seraient bien aises de causer avec lui des affaires interrompues par le départ de Madrid. Avant le retour du comte il y avait place pour une promenade en voiture, sur une route peu fréquentée, celle de Xérès, par exemple. La comtesse fit atteler le landau fermé et sortit.

Luis était resté seul, dans le patio, avec ses bobines et ses boîtes. Ce fut là que le comte le surprit, lorsque, une heure plus tard, il rentra de l'Alcazar. L'entrevue avec les souverains avait été courte, aimable, fort familière, comme il convenait en villégiature. Puis le chargé d'affaires s'était dérobé, sous divers prétextes, aux communications de quelques gentilshommes. En réalité, l'insistance qu'avait mise sa femme à conseiller l'envoi de Luis aux Johannites, ses tardifs scrupules d'éducation, son embarras manifesté au sujet de l'innocence du petit, avaient éveillé singulièrement son attention. Il avait résolu d'interroger l'enfant, comme pour se rendre compte de son état d'instruction en vue de l'envoi au collège, mais dans le but secret de découvrir le mystère de cette détermination soudaine.

A son arrivée, le valet de chambre le prévint que la comtesse était sortie [illegible]. Il parut surpris, mais se félicita intérieurement d'une circonstance qui lui permettrait de causer tout à son aise avec son fils. Justement Luis était là, jouant sous les hautes arcades aux longs fûts de marbre noir, qui formaient, autour du délicieux patio sévillan, un cloître d'un art svelte et raffiné. L'enfant, du reste, en voyant entrer le comte, s'était relevé du sol où gisait un amoncellement de caisses de cigares; et pensif, tenant encore à la main une boîte brune de Flor de la Havana, il regardait son père.

Quand le domestique, sur un signe de son maître, eut disparu, le comte parut apercevoir alors, par mégarde, le petit joueur silencieux:

— Tiens! te voilà? fit-il. Je te croyais sorti avec maman.

Luis secoua la tête sans mot dire. Le comte s'approcha de lui avec intérêt:

— Tu n'as pas voulu accompagner ta mère?

L'enfant jouait avec le couvercle de la boîte où s'étalait une belle Havanaise en mante jaune à pois. Il hésita un moment. Puis il regarda le comte, voulut parler. Ses lèvres tremblèrent. Et, tout à coup, laissant tomber la petite caisse sur le pavé, il se jeta dans les bras de son père et éclata en sanglots saccadés, étouffés, presque sans larmes.

Le comte amena doucement Luis dans un cabinet qui s'ouvrait sur le patio et s'assit sur un divan, son enfant sur ses genoux. Il essayait de calmer ce désespoir muet:

— Allons, mon petit Luis, tu es un homme, maintenant! On ne pleure pas à ton âge. Et pourquoi? Pour une promenade manquée? Tu verras les belles promenades que nous ferons tous deux sur le Guadalquivir! Et nous laisserons maman à la maison, voilà!

Mais si le ton de cet homme habitué aux feintises savantes se faisait à peu près naturel dans le badinage, son regard, fixe, sérieux, laissait voir clairement son inquiétude. Il savait son petit garçon assez viril de trempe et assez sevré des attentions maternelles pour supporter avec une plus sereine indifférence une simple privation de sortie en compagnie de sa mère.

Il devait y avoir, il y avait autre chose.

Sans être soupçonneux ni jaloux — il eût été mal venu de l'être — le comte s'était arrêté quelquefois à la pensée que sa femme poussait peut-être loin les latitudes qui lui étaient accordées. Un scandale public pouvait avoir, dans la charge élevée qu'il remplissait, des conséquences plus graves encore que l'atteinte à l'honneur mondain. Or, c'était précisément là l'objet de sa hantise depuis quelques heures: un coup d'éclat. Le désespoir de l'enfant, un enfant que sa mère semblait tenir pour fort averti, n'avait-il pas quelque relation avec un fait récent et notoire?

Le comte n'eut pas à réfléchir longtemps. Luis entre deux sanglots, lui disait:

— Maman, ne nous aime pas: ni moi, ni toi, ni Stéphanie! Elle aime Mr. Murray, l'Anglais. Elle te trompe, comme disait Djock: elle te trompe, je le sais!

Et, enhardi par ce premier aveu, l'enfant raconta les confidences faites par le groom sur les rencontres de la comtesse et du Malagueno à Ostende, puis la scène de vengeance, sur la patinoire de la Padila, enfin l'aventure du pavillon de Charles-Quint, le dialogue en anglais, la grêle de petits cailloux. Et, arrivé à cet épisode, Luis pâle, les yeux tout grands ouverts, d'un geste infatigable du petit bras jetait encore des pierres... des pierres...

Le comte l'arrêta avec épouvante:

— Non! tu n'as pas fait cela! Luis! tu n'as pas jeté...

Et, devant l'affirmation froide, nette, de l'enfant, il se cacha les yeux dans la main.

Dieu! l'horrible chose! le sinistre et précoce châtiment de l'insouciance, de l'abandon! A douze ans, faire ce geste maudit contre sa mère, dans des ténèbres, et fuir et n'éprouver aucun repentir d'un acte aussi affreux!

Tout, à ce moment, cédait, dans l'esprit du comte, à ce seul point: "L'enfant avait les yeux ouverts sur nous, et comme il a compris les fautes de sa mère, il a pu comprendre les miennes; comme il a eu pour elle ce mouvement vengeur, il aurait pu... Mon Dieu!"

Puis sa pensée se reportait vers l'infâme valet qui avait pris à tâche de détruire le prestige de la mère au regard de l'enfant.

— Djock! Djock! s'écria-t-il dans un [illegible]issement de colère. C'est donc lui qui t'a parlé! Ce misérable?

— Oui! Djock! et puis bien d'autres: le cocher! l'ancien cuisinier! la...

— Eux! ils te parlaient de cela!

— Oui, fit l'enfant. Ils m'ont tout [illegible]. Mais souvent j'avais déjà deviné.

— Comment?

— A leurs signes, à leurs gestes. Et puis ils m'ont mené voir aussi des [illegible]

Et il raconta sa visite à la baraque secrète des danseuses de l'Albaycin, durant la feria de Madrid.

— Voilà donc, se disait le comte, atterré, voilà ce qui se passait chez moi, pendant que je travaillais dans mon cabinet! pendant que la mère de cet enfant allait dans le monde!

— Et Stéphanie, interrogea-t-il, sait-elle aussi l'histoire du pavillon? Elle ne le sait pas, dis?

— Non.

— Ah! Eh bien, Luis, tu vas me promettre, tu entends, de ne jamais parler de cette histoire à personne, à personne!

— Non, à personne, dit l'enfant.

— Si ta mère arrivait un jour à savoir qui a lancé...

— Mais, reprit Luis, d'un air naturel, je crois qu'elle le sait.

— Luis!

— Elle a vu une silhouette, petite, derrière le buisson. Elle a accusé [illegible]. Djock a deviné que c'était moi. Et, je le connais, tu peux être sûr qu'il l'a dit à maman.

Le comte eut un gémissement sourd.

— Va-t'en, dit-il douloureusement. Monte dans ta chambre. Laisse-moi, Luis!

Et, sortant du cabinet, il se mit à arpenter fiévreusement le cloître de marbre blanc.

Le soleil baissait sur Séville. Dans le patio où bruissait le jet d'eau sous les [illegible] bleues, les fleurs odorantes [illegible] damas de noche et belladones commençaient à épandre leur parfum par-dessus la corbeille des terrasses. Et dans le carré de ciel immuablement bleu que découpait l'étroite galerie, le sommet de la Giralda faisait une main de dentelle rose.

Dans ce cadre riant et calme, le comte repassait avec terreur les réflexions de Luis. Les ravages dont cette âme d'enfant, à son insu, avaient été le théâtre, l'alarmaient plus profondément encore que les rencontres d'Ostende ou du pavillon de Charles-Quint. Assurément, quand il consentait, pour sa femme, à cette vie d'excursions et de liberté, il couvrait bien des imprudences, c'était presque fatal, dans ce monde! Mais il se fiait à la science consommée de la comtesse pour éviter des éclats. Dans l'aventure même du pavillon, il ne voyait, toutes circonstances pesées, qu'un aparté de bal, outré par une imagination fraîchement éveillée. Un peu d'optimisme indulgent pour autrui lui permettait d'être aussi moins sévère à lui-même.

Mais cette perversion précoce de l'enfant l'effrayait par un mélange d'inconscience et de raffinement qui venait à la fois de son âge, de sa nature et de son éducation. Il songeait avec angoisse que ce sont là les deux caractères dont est faite la psychologie du criminel. Du reste, avait-il attendu longtemps, ce pauvre petit, pour commettre, envers sa mère, un acte qui, chez tous les peuples, mérite justement le nom de crime?

Certes, il comprenait maintenant les justes inquiétudes de la comtesse et son insistance à demander l'envoi de l'enfant au collège. Mais il soupçonnait sa femme de céder moins, en cela, à des préoccupations maternelles qu'au désir d'éloigner d'elle des regards déjà trop éveillés. A ses yeux, au contraire, et dans sa conscience droite, la surveillance exercée par l'enfant constituait moins une gêne à éviter qu'une juste punition à subir, et la réforme de son éducation moins une nécessité qu'un devoir moral. A ce dernier objet il subordonnerait tous les autres, même son repos, même l'intérêt partiel de ces affaires qui lui avaient fait tant négliger la plus sacrée de ses fonctions. Oui, dès le lendemain, il se rendrait chez les Johannites. Il avait une entière confiance dans ces religieux qui avaient été ses premiers maîtres. Il s'ouvrirait à eux. Il leur dirait sa longue faute. Et s'ils pouvaient répondre de la réparer, il leur confierait aussitôt son enfant.

Le soir, lorsque, après un repas pris en silence, la femme de chambre eut emmené Luis et Stéphanie, la comtesse voulut briser la contrainte qui avait pesé sur tout le dîner. Elle demanda, de son air naturel:

— Avez-vous songé, mon ami, à notre entretien, au sujet de l'enfant?

— Oui, répondit le comte. J'ai réfléchi. Dès la rentrée, Luis sera mis au collège.

Et il ajouta, sur un ton glacial:

— On ne saurait avoir pour cela de meilleures raisons.

VII

LE RECTEUR DE LORA

Dans l'une des criques les plus charmantes du littoral enchanté qui s'étend, aux bords de l'Atlantique, entre l'embouchure du Guadalquivir et la baie de Cadix, les Johannites, après leur retour de l'exil, sous la Restauration bourbonienne, avaient bâti un beau et vaste collège pour les enfants des riches familles andalouses. Une petite ville, que le commerce des vins avait rendue jadis opulente, sommeillait, ruinée, maintenant, par le phylloxéra, entre les dunes, où s'élevaient les blanches façades du nouvel édifice, et les plages de petits cailloux blonds où venaient gazouiller des vagues menues. C'était Lora del Mar. Les rues larges et régulières, bordées de longues bodegas désormais désertes, descendaient toutes vers le petit port. L'herbe rare et tenace des pays brûlés ourlait d'un mince ruban les deux lignes parallèles du trottoir et de l'ornière. D'anciens couvents, dont les portes étaient tombées, laissaient voir des patios, naguère opulents, avec les vasques de leurs fontaines desséchées où jouaient des enfants malpropres et demi-nus. Seuls, la grand'place, encadrée par la longue façade jaune de l'église et par des maisons égales et blanches comme une jetée de dés, conservait un reste d'opulence dans un décor fait à souhait pour Ruy Blas ou Hernani.

Le collège Saint-Stanislas dominait légèrement la ville morte. Il était formé d'un vaste rectangle qu'une aile intérieure divisait en deux carrés de bâtiment emprisonnant chacun son patio. A l'extérieur, tout le long de la façade qui donnait sur la baie, régnait une terrasse romaine. Elle était bordée elle-même, dans toute son étendue, par les jardins très soignés.

Quand on entrait dans l'édifice, on arrivait, par un large escalier de porphyre rouge, au premier patio, enombré d'une végétation tout orientale: palmiers, eucalyptus, roses et jasmins. Un jet d'eau sévillan y chantait parmi les feuilles; et tout autour, un cloître spacieux s'ouvrait sur la chapelle et sur les parloirs.

Le second patio était dans le style arabe: dallé, nu, de dimensions grandioses. A chaque angle s'érigeait un grand lampadaire de bronze; et un autre cloître luxueux, surmonté d'une terrasse où les aloès et les cactus fleurissaient dans de hautes potiches, entourait aussi cette cour de la quadruple ligne de ses arcades. Les classes, les salles d'études, les escaliers conduisant aux dortoirs venaient tous aboutir à ce grand espace plein d'air et de lumière. On devinait, dans tout l'ensemble, le souci de la fraîcheur et du confortable. A l'intérieur, on n'avait pas marchandé la place et chaque détail avait été conçu suivant les exigences du goût moderne.

Le recteur du collège, dans l'année où nous sommes, était un religieux de très grand prestige. Quoique d'origine modeste, — son père était un "labrador" de la province de Cordoue, — il avait si bien développé, dans sa longue formation religieuse, la distinction naturelle de son caractère et la finesse de son esprit qu'il n'avait pas tardé à devenir le conseiller le plus écouté des grandes familles de Cadix, de Séville et de Xérès.

Le P. Avila marquait la cinquantaine. Son visage pâle, assez plein, ses cheveux déjà complètement gris, attestaient l'expérience personnelle de la souffrance, mais cette expression douloureuse des traits s'atténuait singulièrement par la douceur indélébile que reflétait, derrière les lunettes, un regard bleu, limpide, si calme! Et les mouvements rares et lents des deux mains qui revenaient toujours se poser l'une sur l'autre, à la hauteur de la poitrine, achevaient de donner une impression de paix souveraine.

Le comte T... avait entendu quelquefois parler du "saint recteur de Lora" dans les milieux andalous de la capitale. Le titre l'avait frappé. A cette heure, ce lointain souvenir lui revenait comme un sujet d'espérance.

— Peut-être, — se disait-il, dans le petit parloir où, le lendemain de l'entrevue avec Luis, il attendait le P. Avila, — peut-être ne faut-il, en réalité, rien moins qu'un saint pour réparer des ravages aussi rapides et aussi profonds!

La porte s'ouvrit avec lenteur. Un prêtre, grand, aux épaules larges, était devant lui, tenant à la main son bonnet carré et l'invitant à s'asseoir.

— Puis-je parler français, interrogea le comte qui maniait assez mal le castillan.

Le P. Avila répondit affirmativement, d'un sourire très affectueux et d'un léger signe de tête.

— Je suis ancien élève des Johannites, commença par déclarer le comte. C'est vous dire que je viens à vous, dans les circonstances délicates qui m'amènent, avec une confiance absolue. Ma carte vous a dit, mon Père, la charge que j'occupe auprès de votre gouvernement. La nature même de cet emploi, les relations extérieures, l'activité absorbante, inquiétante même, qu'il exige, m'ont fermé malheureusement les yeux sur des intérêts plus particuliers, mais non moins sacrés que ceux des Etats: les intérêts moraux de mes enfants.

— Mais leur mère? interrogea doucement le religieux.

— Leur mère, reprit le comte avec froideur, est obligée, par sa situation même, d'aller beaucoup dans le monde.

(A SUIVRE)

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

Le Chiropracticien pour la bronchite

A cette époque de l'année beaucoup de gens souffrent de bronchite chronique ou aigue. Un CHIROPRACTICIEN compétent est capable de retracer un petit nerf depuis l'endroit où il agit sur les bronches, localisant ainsi la cause exacte du mal. Le CHIROPRACTICIEN supprime ce serrement du nerf en ajustant les petits os; le résultat, c'est que la BRONCHITE disparait. De nombreux cas de bronchite ont été guéris après un traitement PAR AJUSTEMENTS VERTEBRAUX PAR CHIROPRACTICIEN.

Les cas aigus sont rapidement guéris, tandis que les cas chroniques demandent plus de temps.

Consultations et analyses spinales gratis.

Si vous souffrez de bronchite ou y êtes enclins, voyez votre CHIROPRACTICIEN.

LOVE & STINSON
DOCTEURS EN CHIROPRACTIE
Gradués de Palmer — Service de Rayons X
Téléphone A 8905
205—6, Builders' Exchange — WINNIPEG, MAN.

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

Impressions de Qualité

C'EST CE QUE VOUS DESIREZ
VOUS LES AUREZ AINSI QU'UN BON SERVICE
à la
West Canada Pub. Co. Ltd
619, AVENUE McDERMOT . WINNIPEG
Téléphonez-nous: A1816-A1817—Notre agent ira vous voir
Commandes par la poste promptement exécutées

MILO-WHEAT

Aliment à grain complet pour déjeuner. Se prépare en 6 minutes. Populaire parce que agréable et nourrissant.

NUT O' WHEAT
"Prêt à être mangé"
est doux comme une noix et est nourrissant au suprême. Demandez-le à votre épicier.
Fabriqué par
Milo Wheat Co., Limited
647, AVE. ELGIN — WINNIPEG



Si vous ou un des vôtres portent verres ou ont besoin d'un examen de la vue, voyez Ralph-A. Cooper.

Je garantis vous sauver de deux à cinq piastres sur vos verres brisés. Allons chercher et livrons réparages partout dans la ville. Attention spéciale aux commandes de réparages par la poste.

Pour un examen soigné et scientifique de la vue, cela vous paiera de vous rendre rue Lilac par le Corydon et de marcher deux blocs jusqu'à Mulvey, où est mon bureau. Je vous sauverai de l'argent.

"Ici on parle français"

Pain "Butter-Nut"

Riche comme du beurre.— Doux comme l'amande

Le goût stimule l'appétit, la saveur est un tonique. Fait des meilleurs ingrédients par des boulangers de métier, dans un atelier propre, moderne, scientifique. Proprement fait du pétrin à la voiture de livraison. Garde toute la bonté du bon pain d'autrefois. Vous l'aimerez dès la première fois. Essayez-le un dimanche matin avec de la marmelade et du café.

Chez les épiciers, du livreur de la Canada Bread ou par par téléphone
Sherbrooke: 2017-2018

Charbon Regal

Le meilleur de l'Alberta. Frais miné. Sans fumée. Sans suie. Pas de mâchefer ou d'ardoise. Grande valeur calorifique.

Essayer le Regal, c'est en devenir un client régulier.

Avec une commande d'une tonne ou plus, nous serons heureux de vous envoyer un porte-ordure, économisant du travail. Nous vendons aussi l'anthracite Scranton et le véritable Drumheller.

D. D. Wood & Sons'
LIMITED
Téléphone: N 7308
Bureau et cour:
Ave. ROSS et rue ARLINGTON
Téléphone: N 7308

Hart Schaffner & Marx Clothes

Complets et paletots HART SCHAFFNER & MARX vous offrent valeur et élégance.

Nous serons heureux de vous les montrer.

LYONS LTD.
Le magasin des vêtements Hart Schaffner et Marx
280 ave Portage
Coin de la rue Smith

Academie Ste-Marie

Crescentwood, Winnipeg, Man.

Sous la direction des Soeurs du Saint Nom de Jésus et Marie et parfaitement équipée pour tous les travaux de collège. Cours de professorat une spécialité. Musique, dessin et peinture enseignés avec soin et selon les dernières méthodes. Exercices d'élocution et de diction sous la direction d'experts.

Demandez des renseignements
Soeur Supérieure

W. J. BARKER

Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur catholique
Dans un district résidentiel
CHAPELLE MORTUAIRE PRIVEE

Broadway et Donald
Winnipeg
Téléphone A3515

VISITEURS!

Quand vous venez à Winnipeg, installez-vous à
l'Hôtel Saint-Charles
"Au centre de tout"

Ou venez à notre café, le plus populaire rendez-vous de tout Winnipeg. Vous aimerez notre souper-concert, tous les soirs de 10.30 à 12.30. Orchestre très moderne.

H. J. CULL

FLEURISTE: GROS ET DETAIL — WINNIPEG, MANITOBA
Serre-chaude: rue Albany, St-James
Magasins: rue Carlton—421, Ave. Portage—367, Ave. Portage
Plants et fleurs en pot — Boites pour fenêtres — 12,000 pieds de serre
25 ans d'expérience
SUJETS POUR MARIAGES ET FUNERAILLES SUR COMMANDE
TELEPHONS WEST 320

The Electric Motor Sales & Repair Co., Limited

Vendent des moteurs électriques

Experts en tous genres de réparations d'appareils électriques et d'ascenseurs

Tél. Sher. 5944
277, HUNTLEIGH, WINNIPEG

WINNIPEG BOOK & NEWS Limited

Nous avons un bel assortiment de cartes de bons souhaits pour Noël ainsi que de jouets. Prix spéciaux
Prenons abonnements aux périodiques et aux magazines aux mêmes prix que les éditeurs
WINNIPEG BOOK & NEWS Limited
Quartiers-généraux des REVUES et des PERIODIQUES
235, AVENUE PORTAGE — En face du Bureau de Poste

FOOTE & JAMES

Pour votre PHOTOGRAPHIE
— VOYEZ —
FOOTE & JAMES
PHOTOGRAPHES
282, rue Main — Coin de Graham
WINNIPEG, MANITOBA
Téléphone A 7649

J. A. CHARETTE

Bureaux: N2381 — TELEPHONES — Résidence: N1605
CASIER POSTAL 179
J. A. CHARETTE
ST-BONIFACE, MAN.
PLOMBERIE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, VAPEUR, AIR CHAUD
COUVERTURES EN TOLE ET EN GRAVIER
CORNICHES ET VENTILATION ET TOUS TRAVAUX EN TOLE
SATISFACTION ASSUREE

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT $10.00 EN PRIX

Elles épelleront: C-U-L-L

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis quatre lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront le mot: C-U-L-L.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:
1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

The Canada National Fire Insurance Company

BUREAU CHEF; 356 MAIN, WINNIPEG, MAN.
Ressources totales - - $2,792,662.00
UNE COMPAGNIE CANADIENNE PLACANT SON ARGENT AU CANADA
On invite les demandes d'agences

FIBRE LIMBS LIMITED

MEMBRES EN FIBRE MODERNE VULCANISEE
SPECIALISTE DANS LES
SUPPORTS ET APPUIS ORTHOPEDIQUES
Pour renseignements, écrire au Département A—644, Portage, Winnipeg

DEEP SEAM DRUMHELLER

"LUMP" $13.25 la tonne
"STOVE" $11.75 la tonne
BOIS DE SCIAGE — Bon bois sec. Prêt pour le poêle $5.50 la charge (82 pieds cubes)
EUREKA COAL CO., LTD.
304, ED. CONFEDERATION — Téléphone A 6451 — WINNIPEG, MANITOBA — Cours 801, rue Erin—Tél. B 5164

Hotel McLaren

Tarif: $4.00 à $5.00
Plan américain
Hôtel de famille

Réparations électriques

Assortiment compet de pièces de rechange. Prompt service. A notre crédit 20 ans d'expérience.
LUSH - BURKE ELECTRIC LIMITED
611, AVE. ELLICE, WINNIPEG
Téléphone: Sherbrooke 384

Achetez des articles

Faits à Winnipeg par une maison de Winnipeg
SODDER, BABBITT
METAL A IMPRIMERIE
UNION METAL CO.
405, RUE LANGSIDE

PLANCHERS

de magasins et de bureaux
REMIS A NEUF
Fini de nouveaux planchers
Polissage: une spécialité
Travail à l'électricité
Demandez nos prix: très raisonnables
Winnipeg Surfacing and Floor Polishing Co.
308, EDIFICE McINTYRE
N 8219 — St. John 4994

Du bon pain

C'est la vie. Le pain Mackenzie est bien cuit du coeur à la croûte. Essayez-le et vous en redemanderez.

MACKENZIE BROS.
BOULANGERS
A l'arrière: 251, rue Ellen
Tél. N 6023 — WINNIPEG

Independant Storage and Warehouse Co.

LIMITED
MEUBLES ET PIANOS EMBALLES, ENTREPOSES OU EXPEDIES
Transport à taux réduits par expédition en "pool car"
Tél. A 6677 — Estimés gratuits
81, RUE WATER — WINNIPEG

ECONOMIE!

Essayez la
Imperial Wet Wash
Tél. A 3459
Coin: Kate et McDermot

A. E. Pierce Co Ltd

Nous voulons que vous nous expédiez immédiatement des peaux de
CASTOR
BETE PUANTE
LOUP
Payons le plus haut prix
A. E. Pierce Co Ltd
230, PRINCESS, WINNIPEG

PLOMBERIE FOURNAISES

Travail nouveau
ou
Réparations

Chas. D. Kirk COMPANY
"Service d'abord"
WINNIPEG — SASKATOON

Mangez plus de pain

Pour améliorer la qualité de vos repas et en réduire le coût.

Mangez plus de
pain SPEIRS PARNELL
Téléphones: N 6617—N 6618

Modes du printemps

Ce magasin a un étalage complets d'élégants beaux
Vetements de dames et demoiselles
Costumes: modèle "swagger".
Nouveautés dans les robes.
Modèles attrayants dans les "wraps".

STEWART'S LIMITED
237, av. Portage — En face du Bureau de Poste — Téléphone A 3786

STUDIO DIGHTON

494½, MAIN, WINNIPEG, MAN.
(Au-dessous du théâtre Bijou)
ARTISTE et PHOTOGRAPHE
Nous faisons une spécialité de l'agrandissement
VENEZ NOUS VOIR
Séance du soir sur rendez-vous
Téléphone A9723
COMMANDES PAR LA POSTE
recevront notre prompte attention — Ecrivez-nous pour tous renseignements

City Dairy Limited

Distributeurs de
LAIT ET CREME PASTEURISES
et du
LAIT SPECIAL SHAMROCK
Embouteillé sur la ferme

Notre lait est produit par les meilleurs fermiers des environs de Winnipeg. Frais, pur et non adultéré. Cette garantie vous protège ainsi que votre famille.

Téléphonez votre commande:
N 7648

Liniment pour rhumatisme

Pour les affections rhumatismales de tout genre: neuralgie, douleurs musculaires, foulures, insensibilité des nerfs, etc. Une application de ce merveilleux liniment chassera la douleur et vous convaincra que c'est le seul remède dont vous devez faire usage.

Prix, franc de port: $1.25 la bout. Commandes de
L. B. Hair Tonic Co.
695, RUE FURBY, WINNIPEG

Vous ferez mieux chez WILSON'S

Le secret du bonheur chez soi
CONFORT — AISANCE — BEAUTE
Dans les meubles

WILSON FURNITURE Co.
652, RUE MAIN — Quelques portes au sud de Portage

Forman Corset Shop

Pour les corsets
"GOSSARD", "SILK MAID" ET "MODART JUSTRITE"
Bas "holeproof" et lingerie
4, PARIS ARCADE, WINNIPEG
Tél. A 8069

"Le confort dans les bottines est essentiel"

Vous achetez une bonne paire de chaussures. Vous avez le déplaisir de les rompre. Puis, parce que la semelle est percée, vous les jetez. POURQUOI? Parce que vous n'avez pas fait l'essai du Goodyear Shoe Repair Service. Nous avons la machinerie moderne pour vous donner le SERVICE et la QUALITE de cuir qui vous assure la DUREE. Vous avez les bottines qui vous donneront le CONFORT.

GOODYEAR SHOE REPAIR WORKS
272, rue Hargrave
(En face d'Eaton)
Tél. A 1587 — Salon pour dames

WESTERN COAL COMPANY LIMITED

Le capitaine W.-J. Kelly, du département des ventes de la Western Coal Company, Limited, peut offrir les meilleures qualités de charbon canadien aux plus bas prix. (Ces prix ne sont valides que pour livraisons dans les limites de la ville et pour deux tonnes ou plus).

Drumheller Upper Seam—Double sassage. Lump. La tonne	$13.65
Drumheller Upper Seam. Stove. La tonne	$12.40
Pembina Victory Stove. La tonne	$12.00
Pembina Victory Lump. La tonne	$13.00
Saunders Creek Lump (Alexo Mine). La tonne	$15.40

Notre charbon canadien "Cadomin" peut être substitué aux meilleurs charbons à vapeur américains

WESTERN COAL COMPANY LIMITED
R.-A.-C. MANNING Président
Bureau chef:
Edifice Curry, 208, Notre-Dame
Téléphone A 1167
P.-G. RUMER, Gérant des ventes
Cours:
260, rue Osborne,—Téléphone Ft R 255
Coin Jarvis et Aikins—Téléphone St J 349

Lits de fer

Lits de fer, 2½x6 pds. Matelas pour. Couvertures, draps et couvrepieds. Chaises pour invalides. Draps caoutchoutés et Tarpaulins. Chaufferettes Québec, poêles Boss Cone pour garages et salles
A. MUNSHAW
St. John 480
93, GRANVILLE, WINNIPEG

MODERN Auto Express

Quand vous voulez faire transporter une valise
TELEPHONEZ N6141
Meubles déménagés par des hommes d'expérience
Spécialité: travail de gros
162, avenue Polson
Téléphone St. John 4860

Nos annonceurs sont dignes de votre clientèle

Encouragez-les

Hotel St-Regis

RUE SMITH — WINNIPEG
(Près avenue Portage)
PLAN EUROPEEN
A l'épreuve du feu
Tarif par jour $2.00 à $4.00
C.-M. McCARREY, Gérant

SOUFFREZ-VOUS DES PIEDS?

Vous pouvez être soulagés de suite
CORS, OIGNONS ET ONGLES INCARNES
Enlevés antiseptiquement et sans douleur
Supports sur mesure pour pieds souffrants ou plats.
DR B.-A. LENNOX
PEDICURE
Tél. A 3137
332-335, Ed. Somerset
Bureau:
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Surveillez vos pieds!

O.K. Variety Kennels

SPECIALITE: PETITS CHIENS
Orientaux, chinois
Japonais, "chows"
Caniches blancs, Bostons, Fox Terriers, Yorkshire, Samoyedes blancs
En vente en tout temps
Dave Hutchison
859, Ave. Bannatyne, coin Arlington, Winnipeg, Man.
Visiteurs toujours bienvenus

Serrurier et expert en coffre-fort

Ouvre et répare coffre-fort et clé de n'importe quelle marque. Fabrique clés. Répare et ajuste ressorts à air de porte.

Travaux d'ornementation: cuivre, fer, et broche
Garde-fenêtre, ventilateurs faits sur commande. Cages de payeur en stock
Clotures de cimetiere et palissades faites sur commande
Venez, écrivez ou téléphonez
S. S. ROAST
490, AVE. ROSS, COIN ISABEL
Tél. A 8335 — WINNIPEG
Réparations rapidement faites

Du Charbon

Qualité exacte — Poids exact
Du Charbon
Quand vous en avez besoin
C'est le service donné par
WRIGHT
Notre charbon est sa propre récame
AUCUN MEILLEUR

The Wright Coal Coy Ltd.
304, ED. MONTREAL TRUST
Bureau: A4572—A4563
Cour: A9621
Après 6 p.m.: F. R. 1691

Evangile

IVe DIMANCHE DU CAREME

Evangile

(S. Jean, vi, 1-15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus lui dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils devaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

L'ECRITURE

Dans ta douce et fière nature
Tout me charme, tout a du prix:
Aussi j'aime ton écriture
Autant que ce que tu m'écris.

Elle est hautaine, elle est virile,
Fine, élégante, et l'on croirait
Qu'un peu de ta grâce fébrile
Y mêle son furtif attrait.

Rien qu'à la voir, mon cœur en elle
Retrouve ce qu'il aime en toi,
Et chaque lettre me rappelle
Quelque intime et profond émoi.

De tes pensées, de ton sourire,
Ta plume prend le coloris,
Les mots les plus tristes à lire
Me sont doux quand tu les écris.

Un mot de toi me fait renaitre
Et je pourrais sur mon chemin
Croire au mot de bonheur, peut-être,
S'il était écrit de ta main.

Hélène VACARESCO.

GERBE DE PENSEES

On tirerait plutôt de l'or d'un avare qu'un éloge d'un envieux.

* * *

Les nations vraiment fortes sont celles qui savent faire marcher de pair l'éducation physique avec celle de l'esprit et du cœur.—Mgr. Freppel.

* * *

L'indulgence est une partie de la justice. Joubert.

* * *

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison.— La Rochefoucauld

UNE FEMME CHRETIENNE

Il y a ici-bas une créature que le mal a moins touchée, qui reste pure encore au milieu de nous et qui a pour mission de préserver le foyer domestique, d'écarter les nuages de la vie, de soutenir et de purifier l'homme lui-même, c'est la femme chrétienne, la femme belle. Créature d'une exquise beauté morale, inconnue avant Jésus-Christ, son expression la plus haute et la plus pure fut une femme incomparable, tout à la fois vierge et mère qui s'appelle Marie; et depuis dix-huit siècles, la femme chrétienne est là, au milieu du monde et demeurant elle-même sous nos yeux le type aimable et touchant de toute décence et de toute vertu.

Figure délicate et généreuse en qui la beauté s'allie avec la vertu, la douceur avec l'énergie, la tendresse avec le courage, et qui aide l'homme lui-même à combattre contre les appétits brutalement désordonnés de la nature humaine.

Qui n'a rencontré au moins une fois dans sa vie, sous un toit béni de Dieu une femme chrétienne? Qui n'a vu, comme le dit admirablement l'Eglise dans sa liturgie, cette modestie prudente, cette sagesse admirable, cette beauté grave, cette liberté chaste, cette douceur, cette patience silencieuse, cette fidélité, ces longs et héroïques dévouements, tout ce qui caractérise, en un mot ces femmes fortes dont le christianisme a révélé le type à la terre?

Et il y a encore au milieu de nous grâce à Dieu, dans l'ombre, une foule inconnue; et c'est là ce qui nous sauve.

Mgr DUPANLOUP.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LETTRES

En entrant, l'autre jour chez une amie, ancienne compagne de couvent, je la trouvai entourée de papier, relisant de vieilles lettres reliques d'amour et d'amitié. Il y en avait en quantité, de toutes les formes; quelques-unes jaunies par le temps mais toutes classées par année et soigneusement attachées de petits rubans roses, blancs et noirs.

Me montrant les lettres aux faveurs roses— Regardez, me dit-elle, mes plus chers trésors. C'est tout ce qui me reste de celui que j'ai tant aimé. N'est-ce pas une grande consolation de pouvoir relire ces lignes toutes parfumées d'affection? Et quel bonheur de pouvoir dire: C'est son écriture, c'est sa pensée et c'est un peu de son âme qui est là comme photographiée sur ce papier.

Puis me désignant celles aux rubans blancs Ces lettres sont de moi; ce sont des copies— Car vous savez dans l'ancien ancien temps, comme disait ma grand'mère, on n'écrivait guère pour la raison assez plausible de l'on n'avait pas les chances de s'instruire que l'on a aujourd'hui. A cette époque d'heureuse ignorance le style épistolaire était représenté dans chaque canton par le maître ou la maîtresse d'école et moi qui vous parle j'étais l'écrivain de mon village, "l'écriveuse de lettres" comme on se plaisait à me nommer. Quelques-fois c'était une vieille mère qui voulait donner des nouvelles à son gas parti pour les Etats.. Le plus souvent c'était des lignes amoureuses d'un jeune homme qui n'osait pas avouer sa flamme de vive voix mais qui retrouvait son courage, qu'il exprimait en expressions ridicules, en voyant courir ma plume. Il y a longtemps que mon rôle "d'écriveuse" est terminé mais je conserve ces copies comme souvenirs curieux. Maintenant les mères ont des fils ou des filles pour s'occuper de leur correspondance et les jeunes amoureux d'aujourd'hui ne sont pas aussi naïfs que ceux de l'ancien temps et ne connaissent pas la douceur de l'amour timide d'autrefois.

—Vous vous demandez, continua mon amie quelles sont ces lettres entourées de noir?— Ce sont celles de mon père mort il y a quelques années.—Parmi ces missives précieuses il y en a une qui me hante comme un remords et que je veux vous montrer afin de donner une leçon à celles de vos lectrices qui négligent d'écrire à leurs parents. Cette lettre était la dernière de son père dans laquelle il regrettait les deux mois de silence de sa fille préférée. Il se plaignait dans des lignes amères de la tristesse de sa solitude, mais en même temps, admirable mystère d'amour paternel, il trouvait des excuses à la négligence de sa fille bien-aimée.

—Vous comprendrez mieux, chère amie, me dit-elle, l'amertume de mes regrets quand vous saurez que je répondis immédiatement à mon père, mais que la lettre arriva trop tard. Il mourut avec la pensée de mon abandon.

Oui, que cet exemple nous soit à tous une leçon. Songeons à nos vieux parents qui sont là-bas, bien loin, qui se sentent si seuls, si abandonnés et qui n'ont jamais de lettres à leur adresse. Noël se passe sans souhaits! Pâques qui reverdit toute la nature ne fait pas même fleurir notre souvenir. Sans doute ce n'est que de la négligence et nous remettons à demain ce devoir important. Oh! ne tardons plus et sur notre plus beau papier adressons vite une belle lettre à nos parents éloignés. Nous leur dirons: Je ne puis aller vous voir mais ces quelques lignes vous portent mon amour. Puis le coeur est si jaseur qu'il trouvera bien mille autres choses intéressantes à dire à ces chers parents qui ont tant fait pour nous et qui ne vivent que de notre souvenir.

GERTRUDE.

Le 16 mars, 1922.

"TUONS LES INFIRMES"...

L'idée est de M. Robert S. Winn, représentant de la ville de Worcester à la Législature du Massachusetts.

Naturellement c'est au "Boston American", — le réceptacle national de toutes les saletés morales, que M Winn a voulu confier ses projets

Le représentant de Worcester est d'avis que le soin des infirmes incurables et sans ressources est une change anormale pour l'Etat et un empêchement au progrès.

En conséquence il demande que les aliénés au-dessus de cinquante ans, les vieillards pauvres, les enfants infirmes soient impitoyablement mis à mort.

Il tient cependant à ce qu'on les expédie en douceur dans l'Eternité.

Et l'emploi de la morphine lui parait le procédé le plus acceptable

Le projet de M. Winn, n'aura probablement d'autre résultat que d'attirer sur son auteur le dégoût universel et de hâter son retour à la vie privée.

Mais il sert bien à illustrer quels progrès l'Evangile a inaugurés dans le monde, — et aussi vers quel état de barbarie nous ramènerait l'affaiblissement de la religion chrétienne.

L'idée du Représentant de Worcester n'est pas nouvelle

Quatre siècles avant Jésus-Christ, la République de Sparte en avait fait un article de sa Constitution.

Le dément, l'enfant infirme, le vieillard impotent étaient condamnés à partager le sort des animaux qui ne peuvent plus rendre de services.

Mais, depuis, le Christ est venu

Il a établi que, seul, il était maître de la vie et de la mort

Il a constitué la race humaine en une grande famille dont tous les membres doivent s'aider les uns les autres

Il a pris sous sa spéciale protection les pauvres, les malades, les malheureux

Il les a appelé son troupeau de prédilection.

Il les a confié à la charité des hommes, affirmant solennellement qu'il regarderait comme fait à lui-même tout ce qui serait fait pour eux.

Et ces enseignements divins ont plus contribué au progrès du monde que toutes les utopies des législateurs anciens.

Ils ont donné naissance aux plus beaux dévouements qu'aient connus l'humanité, et fait vivre les peuples de cette vie supérieure qu'on a appelé la civilisation chrétienne.

Entre Jésus-Christ et M. Winn, nous préférons encore Jésus-Christ.

Et nous croyons fermement qu'en suivant sa loi de divine charité, en aimant d'une amour profond nos pauvres, nos infirmes, nos déments, nos vieillards, — en leur prodiguant nos soins, le meilleur de notre dévouement, — nous ferons plus pour la paix, le bonheur, le progrès du monde, qu'en obéissant au mot d'ordre honteux du Représentant de Worcester.

J. M.-E. OLIVIER, O.P

RECETTES

Plats de Carême

Soupe aux pommes de terre.—Une carotte, un oignon; deux grosses pommes de terre hâchées fin. Faites bouillir et passez à travers un tamis, puis ajoutez poivre et sel, au goût, ajoutez un morceau de beurre de bonne grosseur et une pinte de lait; faites donner un bouillon et servez.

* * *

Fèves de Lima.—Tranchez un oignon et faites-le frire pendant quelques minutes dans deux cuillerées à table de graisse. Ajoutez une cuillerée à table de poudre "curry," une cuillerée à thé de sel, une cuillerée à thé de farine, une cuillerée à thé de jus de citron, une tasse d'eau. Faites cuire vingt minutes, puis ajoutez une tasse et demie de fèves de Lima cuites, mêlez bien et servez chaud.

* * *

Gâteau de son aux raisins.—2 tasses de son; 1 tasse et ½ de farine; 3 cuillers à soupe de poudre à pâte; 2 œufs; 3 cuillers à soupe de mélasse; 2 cuillers à soupe de beurre fondu; 1 tasse de raisins secs; 1 tasse de lait. Mêlez les ingrédients secs, ajoutez les œufs bien battus puis le restant des denrées citées. Battez bien ce mélange que vous versez dans des moules beurrés ou graissés, les emplissant au deux tiers. Cuisez vingt minutes à four modéré.

* * *

Pudding de maïs.—Une boite de maïs qu'on trouve dans toutes les épiceries, quatre œufs, 100 grammes de pain de ménage. On met tremper le pain dans un peu de lait; on passe au tamis. Après avoir bien écrasé le maïs, on le passe au presse-purée, et on le mélange au pain. On met ensuite les œufs un par un en remuant constamment. Un peu de sel et de poivre. On beurre un moule, on y place le tout et l'on met au bain-marie. On sert avec une sauce mousseline.

VIENT DE PARAITRE

Contre le Flot

Pièce en trois actes, par Mlle Magali Michelet, primée au Concours 1922 de l'Action française—Couverture par Mlle Claire Fauteux—Prix: 50 sous. Edition de luxe, sur papier teinté $1.00. Bibliothèque de l'Action française, Montréal.

Le Concours demandait une pièce sur l'Anglomanie. L'auteur s'est attachée à nous montrer les ravages de cette manie, non pas tant dans le langage que dans les âmes: c'est ce qui donne à son œuvre un sens profond.

Nous y trouvons une femme du monde canadienne-française, à qui l'argent de son mari a monté à la tête, anglifiée sur le tard et franchement ridicule... Nous rencontrons, vers la fin, un politicien sans scrupule, qui croit se faire respecter des Anglais, parce qu'il a de l'argent, mais qui les hait cordialement: type réjouissant et qui ne parait pas chimérique. Mais surtout, nous avons sous les yeux, tout le long de la pièce, Corinne Cantin, devenue Mrs. Erik Davidson, et c'est elle **l'anglomane** la plus profondément atteinte.

Elevée dans un couvent de notre province et presque fiancée à un jeune médecin, elle va, pendant une absence de ce dernier à Paris, terminer son éducation dans une maison des Etats-Unis. De retour au pays, elle s'attache à un jeune anglo-protestant et l'épouse, malgré les protestations paternelles. Le jeune médecin, revenu d'Europe, se désole, quitte la ville et va s'établir dans une ville de l'Ouest, où il poursuit ses recherches scientifiques. Les années passent et Corinne perd son mari à la guerre. Veuve, ayant affaibli en elle le sens national, atteinte aussi dans ses convictions religieuses, elle rencontre son ancien ami et veut le reconquérir. A son insu, celui-ci l'aime encore. Mais Corinne a pris des goûts de luxe que le médecin ne peut pas satisfaire, à moins qu'une subvention du gouvernement ne vienne tout arranger. La subvention sera accordée si le jeune homme se tait et laisse passer sans protester un "acte" spoliateur de nos droits. Le mariage est à ce prix. André Lamarche refuse, malgré son amour et maintient très haut l'honneur de son caractère. C'est la pièce.

Deux autres femmes y paraissent: Mme Lamarche, la mère du docteur, bonne, modérée, clairvoyante; Marie-Blanche Garneau, dactylo et institutrice, héroïne modeste qui épousera plus tard le docteur.

Enfin ce serait mal d'oublier M. Cantin, le père de Corinne, caractère épisodique, mais juste et très bien dessiné.

L'auteur s'est souvenue du conseil: ne rendre ses personnages ni trop parfaits ni trop perfides, afin qu'ils restent humains. Elle ne s'est nulle part écartée de la vraisemblance, et je ne sache pas qu'elle se soit servie de ficelles. Avec cela, elle a construit une pièce d'une belle teneur morale et qui croyons-nous, à la lecture comme à la scène, saura instruire et émouvoir.

"Contre le flot" est en vente dans toutes les libraires.

LES JUGES DE NOTRE CONCOURS

Les juges de notre concours, lundi soir, le 10 avril, seront le docteur Laurendeau, maire de St-Boniface, M. J. E. Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, Winnipeg, M. Murray, C.R., avocat, le R.P. Kane, curé de East Kildonan.



M. J. E. ARPIN



M. LE DOCTEUR LAURENDEAU



M. MURRAY

Le culte perpétuel de Saint Joseph



Le vocation—Conseils aux parents

(Suite)

L'on veut bien donner un ou plusieurs même de ses enfants au bon Dieu, mais dans cet acte sait-on toujours bien mettre toute la générosité que Dieu demande et qu'il est en droit d'exiger? N'est-on pas porté trop souvent à pousser un enfant vers le sacerdoce, par exemple, avec l'intention secrète que plus tard il sera le soutien matériel de la famille? Nous ne voulons, certes, pas dire que le prêtre, si ses parents viennent à être dans le besoin, ne doive pas leur venir en aide s'il le peut, loin de nous cette pensée. Non, mais nous craignons que la pureté d'intention d'un enfant et d'un jeune homme puisse être considérablement altérée s'il a vu chez ses parents l'arrière-pensée de profiter un jour de son sacerdoce rétribué, nous craignons qu'il ne se laisse prendre lui-même à ce mirage d'une vie prétendue facile, et nous craignons aussi que ce ne soit là trop souvent une cause de ruine pour bien des vocations, que l'on est tout étonné de ne pas voir aboutir, alors que tout semblait aller pour le mieux durant les premières années d'études.

Que voulez-vous? Dieu ne bénit pas de pareils calculs, car n'a-t-il pas dit: "Quiconque aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi?.. Et si le malheur veut que ce jeune homme arrive tout de même dans le sanctuaire, (Dieu peut le permettre) n'y a-t-il pas lieu de trembler? Hélas...

(A suivre)

Extraits de notre correspondance

On nous demande de publier tel quel le témoignage suivant:

"Honneur et reconnaissance à saint Joseph d'Otterburne, Man., pour faveurs obtenues avec promesse de publier."

P. ETHIER, Montréal.

LA BROQUERIE, Man. — "Nous avons fait notre journée comme vous nous l'avez indiquée. Le matin, nous avons offert notre journée à saint Joseph et récité les sept Pater, Ave, Gloria Patri, en l'honneur des sept Douleurs et Allégresses. Le midi, j'ai récité mon chapelet toute seule, car mon mari n'y était pas. Le soir, nous avons dit le chapelet et les sept Douleurs et Allégresses. Le midi, devant deux cierges allumés."—Mme A. C.

STE SABINE, Qué.—"Nous avons fait notre journée à saint Joseph. Nous avons commencé par faire la prière du matin tous ensemble, puis nous avons assisté à la messe, quatre membres de la famille, reçu la sainte communion... La journée s'est terminée par une bonne épreuve supportée en union avec saint Joseph dans ses douleurs. Puis, la prière du soir en famille, le chapelet avec plusieurs invocations à saint Joseph".—J. B

ST. LOUIS DE KENT, N.B.—"J'ai fait ma journée de prières par assistance à la messe, communion, récitation des sept Douleurs et Allégresses, litanies de saint Joseph, visite au Saint-Sacrement dans l'après-midi, et le soir par la prière, "Saint Joseph, à qui Dieu, etc..." Maintenant j'inclus cinquante sous pour contribuer des sept lampes, et vous envoie aussi l'affiliation d'une personne. S'il vous plait de lui choisir sa journée.

Avis important

Plusieurs en affiliant d'autres personnes nous envoient comme date de la journée le 19 mars. Désormais nous nous réservons le droit d'attribuer le 19 mars, car comme ce jour est la fête de saint Joseph, tout le monde voudrait l'avoir. Qu'on réfléchisse un peu, et l'on verra tout de suite qu'il n'y a guère de sacrifice à prendre cette journée, puisque tous les vrais amis de saint Joseph ne manquent jamais de l'honorer ce jour-là. De plus, il faut, autant que possible, qu'il y ait le même nombre d'associés pour chaque jour de l'année. Comment faire si tous veulent le 19 mars?

Saint-Joseph, Soutien des Familles, priez pour nous.

MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man

SAINT-BONIFACE

NOTE LOCALES

La construction de la Cathédrale de Le Pas commencera ces jours-ci. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que l'entreprise était donnée en novembre dernier à la maison Jean-J. Daoust, Ltée., de St-Boniface.

Tennis

Tous ceux qui désirent faire partie du Club de Tennis de St-Boniface, sont priés de donner leur nom avant le 1er avril à M. J.-A. Ferland, trésorier.

* * *

NOUVELLES DE ST-BONIFACE

Mercredi, le 22 courant, une grande partie de cartes sera donnée dans la Salle du Collège, par les dames de la paroisse, au profit des incendiés de dimanche dernier. La partie commencera à 8.30 hrs., et le prix du billet sera de 50 cts.

* * *

Madame Michael F. Sheridan, de Vancouver, est en promenade ici chez sa sœur, Madame Henri Lapierre, de la rue Victoria. Madame Sheridan est accompagnée de sa jeune fille, Mlle Helena.

* * *

PARTIE DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

La quatrième partie de la 4è série avait lieu jeudi dernier, et donna les résultats suivants:

Madame Albert Turgeon, du côté des dames, a gagné le prix de carte. ($2.00), avec 17 parties sur 24. Du bord des hommes, M. G. Maher, a remporté le prix de cartes ($2.00), avec 16 parties sur 24. M. Maher a détaillé avec M. Michel Normandeau. Le prix de la rafle ($2.50), a été gagné par M. E. Guilbault, qui a détaillé avec MM. O. Faille et D. Racette.

Mlle Maria Trudeau, Mme I. Langevin, et Mme A. Plante sont en tête de cette série, avec 53 parties sur 96 parties jouées; et du côté des hommes, M. G. Maher tient la tête de cette même série, avec 60 parties sur 96 parties jouées.

Partie du dimanche dernier

Dimanche dernier, c'était la dernière partie de la série du dimanche. Ca s'est passé comme suit:

Prix de cartes

Dames—Mlle Aurore Paul a gagné le 1er prix de cartes ($2.00), avec 17 parties sur 24. Mme Henri Collin, a remporté le 2è prix de cartes ($1.00), avec 16 parties sur 24.

Le prix de série ($5.00), fut gagné par Mlle Blanche Bellavance, qui a obtenu 112 parties sur 192 parties jouées.

Hommes—M. Geo. Martel a gagné le 1er prix de cartes ($2.00), avec 17 parties sur 24 parties. M. Martel a détaillé avec MM. D. Burgess, P. Lacasse, A. Normandeau et E. Normandeau. Le 2è prix de cartes ($1.00) a été gagné par M. Roy Burrows, qui a fait 16 parties sur 24. M. Burrows a détaillé avec M. Laurent Huot.

Le prix de la série ($500), a été remporté par M. E. Guilbault, qui a gagné 107 parties sur 192 parties jouées.

Prix de la rafle

Le 1er prix de rafle ($2.50), a été gagné par M. A. Thibault, qui a détaillé avec Mme V. Bourbonnière et Mlle Petit.

Le 2è prix de rafle (également $2.50), a été gagné par M. V. Bourbonnière, qui a détaillé avec MM. G. Gastonguay et Ulric Phaneuf.

Assiduité

Le prix d'assiduité ($5.00), a été gagné par Mlle Georgine Renaud, qui a détaillé avec MM. A. Normandeau et Ulric Phaneuf.

La dernière partie de la 4è série aura lieu jeudi prochain, et c'est tout probable que cela sera la dernière partie de cette année, c'est-à-dire que les parties de cartes des Forestiers cesseront pour ne recommencer que l'automne prochain.

Mesdames et Messieurs: Ca nous fait de la peine de discontinuer nos parties de cartes, car nous aimons a avoir chaque semaine votre agréable visite chez nous; mais que voulez-vous, c'est pas la mode de jouer aux cartes l'été, c'est pour ça qu'on va se tenir tranquille jusqu'à l'automne prochain.

Mais n'oubliez pas que nous jouons aux cartes jeudi prochain encore.

A propos: Savez-vous que jeudi dernier, Madame Albert Turgeon a quasiment perdu son prix de cartes ($2.00)? Une chance que notre manière de compter les parties nous donne les moyens de prouver les choses, car autrement Madame Turgeon perdait son $2.00.

Voici comment c'est arrivé: Madame Turgeon avait oublié de faire "puncher" sa carte, pour la 23è partie, qu'elle avait gagnée. Au comptage des cartes, par conséquent, Mme Turgeon se trouvait à avoir une partie de moins (16 parties au lieu de 17 parties.)

Mais c'est pas toutte: Madame Ed. Toupin et Mlle M. A. Paradis avaient, elles aussi, 16 parties; de sorte que Mme Toupin et Mlle Paradis croyaient bien de détailler, vû qu'il y avait trois 16.

Mais comme Madame Turgeon était certaine qu'elle avait gagné 17 parties, il a fallu que la chose soit éclaircie et prouvée, et voici la preuve: Madame Albert Turgeon a commencé à jouer à la table No. 15 et elle a fini à la même table (table No. 15). Il y avait 16 tables; donc Madame Turgeon, ayant gagné la première partie et la dernière partie, c'est clair comme "bonjour" qu'elle a gagné 17 parties. Vous savez que les messieurs gagnants vont en montant, et que les dames gagnantes vont en descendant. Donc, Madame Turgeon qui a gagné à la 15è, à la 14è, à la 13è, à la 12è, à la 11è, à la 10è, à la 9è, à la 8è, à la 7è, à la 6è, à la 5è, à la 4è, à la 3è, à la 2è, à la 1ère, à la 16è, et à la 15è table, doit avoir 17 parties; comptez-les, pour voir si ça fait ben ça.

Avec notre manière, on peut pas se tromper; et voici une autre preuve qu'on peut pas se tromper; mais remarquez toujours que c'est une soirée de cartes de 16 tables et que les dames gagnantes vont en descendant: Mlle M. A. Paradis a commencé à la table 15 et elle a fini à la table 16; c'est encore clair comme "bonjour" qu'elle a gagné 16 parties, puisqu'elle a gagné la première et la dernière partie. Madame Ed. Toupin a commencé à la table 10 et elle a fini à la table 11, encore une fois c'est clair comme "bonjour" qu'elle a gagné 16 parties, puisqu'elle a gagné la première et la dernière partie.

Mais c'est Mademoiselle Georgeline Bélanger qui a mis la chose la plus au clair quand elle nous a dit qu'elle avait jouée la 23è partie contre Madame Turgeon à la table No. 16, et qu'elle (Mlle Bélanger) s'était fait battre par Madame Turgeon à la dite table No. 16. Nous regardons la carte de Mlle Bélanger (23è partie) et nous voyons que sa carte n'est pas "punchée." Comme de raison que sa carte n'est pas "punchée," puisqu'elle n'a pas gagné. Mais nous regardons la carte de Mme Turgeon (23è partie), et nous voyons que sa carte n'est pas "punchée," non plus; ah! ah! ce n'est plus pareil, là: la carte de Mlle Bélanger n'est pas "punchée" parce qu'elle n'a pas gagné; mais la carte de Madame Turgeon doit être "punchée" puisqu'elle a gagné. C'est quand Mlle Bélanger a parlé qu'on a vu où était l'oubli de Madame Turgeon. Mais quand même: avec notre manière, si vous avez des parties de trop, on va s'en apercevoir, mais si vous avez des parties de moins, on va s'en apercevoir également.

Pardon, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, pour en avoir mis aussi long à ce sujet, mais c'est pour vous dire, une fois pour toutes, que nous prenons toujours les moyens pour faire les choses droites et drettes chez les Forestiers Catholiques.

Merci, toujours, à tous vous autres, pour votre généreux et agréable encouragement.

GEORGE L'EVEQUE,
Organisateur des Parties de car dias
Organisateur des parties de cartes
des Forestiers Catholiques.



LE TREFLE D'ODEUR

Nous pourrons certainement récolter la semence de luzerne. Mais la luzerne ne pousse pas dans tous les terrains. Les places basses ne sont pas propres à produire cette récolte. Est-ce que nous serons obligés de négliger ces terrains? Entendez bien: j'ai dit négliger—car si vous avez besoin d'une récolte de foin de trèfle, rappelez-vous que votre terrain a encore plus besoin de trèfle que vos animaux. Vous couvrirez votre terre de 3 à 4 pouces de fumier et elle ne sera pas même aussi riche que si elle avait poussé du trèfle pendant deux ou trois ans. Vous le savez, les terres des provinces de l'Est ne se sont rétablies qu'en produisant du trèfle.

Ici la luzerne sera notre trèfle et ce sera toujours notre meilleure récolte, mais je sais pas si le trèfle d'odeur ne nous rendra pas plus de service que la luzerne.

Le trèfle d'odeur donne moins de foin à l'acre, mais il fait un pâturage plus durable. Il contient autant de protéine et est plus fortifiant au sol que la luzerne. On sait que le trèfle est un bisannuel, c'est-à-dire que sa racine après s'être formée la première année ne pousse qu'une seconde année puis elle meurt. Donc on n'entend plus ce cri de détresse: Ne semez pas de cela, c'est une mauvaise, ça ne se détruit plus. Quelqu'un qui en a semé sans trop le connaître n'en veut plus semer parce qu'il ne donne que deux récoltes une première année. En effet, si on coupe une première récolte au commencement de juillet lorsque les premières fleurs apparaissent et qu'ensuite on fasse une seconde récolte avant que les graines soient formées, qu'on tienne ce champs en pâturage bien rasé ou encore qu'on laboure ce terrain, c'en est fait du trèfle puisqu'il n'a pas eu chance de se resemer. Mais à quoi bon! les animaux n'en mangent pas!!

Cette objection m'était faite ces jours passés. Vous savez bien que le lard est une très forte nourriture et cependant vous remarquez que vos travailleurs préfèrent une nourriture plus légère qui ne vaut pas le lard. De mon temps, dites-vous, les hommes ont le bec fin. Mais, ne leur mettez que du lard sur la table, ils seront forcés d'en prendre et n'en seront que plus forts et plus résistables au travail.

Il en est de même de vos bêtes, elles ont le bec fin, elles aussi. Ne leur donnez que du trèfle d'odeur, elles en mangeront une fois, habituées, elles le préfèreront à bien d'autre nourriture.

Ayez un pâturage de trèfle d'odeur bien clôturé. Vos vaches s'en trouveront bien et votre rendement de lait sera plus fort. Après la luzerne il n'y a pas de meilleures herbes que le trèfle d'odeur.

Je l'ai dit et le répète: ce pâturage en nourrissant vos bêtes enrichira votre sol autant qu'une couche d'engrais.

N. C. JUTRAS, Ptre.

Aux Communes

Discours de M. Gouin

Ottawa.—Il faudrait remonter loin dans notre histoire parlementaire pour trouver quelque chose de ressemblant au contraste qui frappait tous les yeux à la rentrée des Chambres.

A droite, se déployait sans cependant déverser à gauche l'élément libéral devenu le parti ministériel et dont toutes les nuances se fondent, en tentant de se fondre, au soleil du pouvoir; à gauche, en remontant vers l'orateur, et triplé de force, l'élément progressiste,—les uns disent offshoot du mouvement libéral,—en tout cas, dans son ensemble, sincèrement ou par calcul, visiblement sympathique au gouvernement; enfin, resserré dans un carré de trente à quarante pieds, ce qui reste de la coalition revenue si forte du scrutin de 1917 et qui commença à s'effriter si tôt après.

Sur les figures des chefs respectifs se dessinaient, suivant les tempéraments d'un chacun, les sentiments inspirés par ce changement des positions.

Joyeux, le Premier Ministre paraissait cependant quelque peu inquiet de l'attitude qu'adopterait son rival malheureux, tandis que Fielding, souriant, semblait désirer une première escarmouche plutôt vive où sa souplesse, sa bonne humeur et sa subtilité trouveraient une belle occasion de s'exercer, et que Sir Lomer Gouin, encore étranger pour ainsi dire à la scène agrandie où sa réputation et les événements l'ont porté, renouvelait intérieurement la résolution de maintenir l'accord entre ceux-ci et celle-là.

A peu près satisfait de son premier effort qui les met numériquement au deuxième rang dans la Chambre, conscient des coups qu'il peut porter à droite ou à gauche et donc de la considération qu'il commande par intérêt chez les uns, par nécessité chez les autres, M. Crerar était absolument à l'aise et rassuré de tous côtés. Toujours sûr de lui, mais semblablement aigri ou, du moins cruellement déçu par l'étendue de la défaite de son parti et redoutant peut-être aussi des perspectives immédiates, M. Meighen aurait dû mieux dissimuler son désappointement des élections générales, désappointement d'autant plus explicable que la campagne lui a fourni plusieurs succès personnels considérables. L'âge, l'ardeur du tempérament, le désir d'inspirer la combativité à son parti, ou l'intention de s'imposer tellement à l'attention avant la prochaine convention sont-ils ses seuls motifs?

Toujours est-il qu'au simple point de vue tactique, on l'a trouvé un peu prompt et surtout un peu dur à l'attaque. Evidemment, M. Meighen ne laissera rien passer inaperçu soit du côté ministériel, soit du côté agraire et davantage encore entre les deux.

Les rôles sont changés et l'on va voir si le tempérament respectif des deux chefs s'en accommodera mieux. L'on a toujours prétendu que M. Meighen ferait un chef d'opposition formidable. L'avenir va peut-être démontrer que le rôle de la défense également convient mieux à M. Mackenzie King.

On verra mieux au cours du débat, car le discours du Trône qui en fera le sujet est fort habilement tourné. Plusieurs en attribuent la rédaction au Premier Ministre lui-même, mais le plus grand nombre prétendent y reconnaître la main experte de l'hon. M. Fielding resté, malgré tout, journaliste adroit en l'art de faire parler les mots.

* * *

Le débat sur l'adresse est avec celui du Budget l'occasion de parler de tout. M. Meighen a laissé voir qu'il ne tarderait pas à parler de la conférence des premiers ministres des différents gouvernements de l'Empire. Le peu qui a été dit indiquait une différence d'opinion très prononcée dans la forme. L'on a expliqué depuis que cette divergence s'expliquerait peut-être par les méprises réciproques des deux chefs au sujet des documents, objet de l'interpellation. Le débat sur l'adresse devra nous éclairer sur ce point. Il est certain, en tout cas, que le sujet sera abordé. Nous verrons s'il sera traité à fond.

La nationalisation des chemins de fer semble l'emporter pour le moment. En dépit de la "Gazette" de Montréal qui insiste plus que jamais pour le retour des réseaux, aux compagnies privées, et même pour l'adjudication du Grand Tronc, en dépit aussi des commentaires d'une certaine presse d'Angleterre.

Le discours du Trône promet la coordination des différents réseaux avec une enquête pour découvrir les meilleurs moyens de réduire les frais d'exploitation. Cette promesse assure le concours des progressistes au Gouvernement sur ce point considéré comme le plus difficile à toucher dans les circonstances actuelles.

* * *

Parlera-t-on français plus que d'habitude? Après le traditionnel discours du proposeur au secondeur de l'adresse. Combien s'écoulera-t-il de jours ou de semaines avant que l'évènement se renouvelle? C'est beau d'exiger du français partout où c'est notre droit d'en avoir. Mais que pourrait-on répondre à celui qui nous disait, "du français," mais pourquoi ne nous en donnez-vous pas vous qui le pouvez et qui le devriez!" On l'a déjà presque dit.

Au sujet du "Weekly Bulletin," publication du Département du Commerce qui se continue sous le nom de "Journal of Commercial Intelligence." Ce Bulletin n'est publié qu'en anglais, parce qu'il n'est pas demandé par nos compatriotes. Souhaitons qu'on apprécie un peu mieux la section française qu'inaugurera prochainement "Industrial Canada," l'organe des manufacturiers.

DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

Je n'avais pas l'intention, monsieur le président de prendre part à ce débat, et je ne me lèverais pas maintenant pour parler dans cette Chambre si mon très honorable ami, le chef de l'opposition, dans son dernier discours n'avait jugé à propos de faire allusion à mon attitude durant la récente campagne électorale. En écoutant, les allusions répétées de mon très honorable ami le chef de l'opposition aux déclarations que j'ai faites durant la dernière campagne électorale, ainsi qu'aux autres déclarations que d'après lui j'aurais faites, je ne pouvais m'empêcher de penser que mon honorable ami doit m'être excessivement reconnaissant d'avoir recherché et gagné la confiance des électeurs de Laurier-Outremont. Si ceux-ci ne m'avaient pas fait l'honneur de m'élire, plusieurs des plus beaux effets oratoires du chef de l'opposition auraient été perdus.

Je répète, que je n'ai pas l'intention de retenir longuement l'attention de cette Chambre pour essayer de répondre à tout ce qui a pu se dire sur mon compte par mon honorable ami. Pendant plusieurs années, j'ai été dans un autre parlement, et j'ai toujours évité ce qui pouvait être interprété comme une tentative d'imposer mes vues personnelles à mes collègues, ni essayé de me défendre contre les attaques personnelles. C'est mon intention de ne pas me départir de cette règle de conduite en la présente occasion.

C'est avec joie, que je profite de cette occasion pour ajouter mes plus sincères compliments à ceux qui vous ont été si heureusement, et si justement, offerts par les honorables députés qui m'ont précédé. Je suis heureux également de féliciter de tout cœur le proposeur et le secondeur de l'Adresse, pour leurs remarquables et éloquents discours.

Le chef de l'opposition s'est efforcé de me surprendre en contradiction avec moi-même, en citant ce paragraphe du Discours du Trône: "Notre Dominion n'a pas échappé aux perturbations économiques mondiales et à la dépression industrielle, mais il en a moins souffert que d'autres pays. Les observateurs expérimentés du baromètre des affaires assurent que le plus fort de l'orage est passé, et que nous assisterons bientôt à un regain d'activité appréciable des affaires."

Mon honorable ami a opposé à ce paragraphe certaines opinions exprimées par moi durant la dernière campagne à propos de la crise économique sérieuse que traversait alors le pays, et le tableau que j'ai tracé alors de sa situation économique, commerciale et industrielle n'était pas plus sombre, que celui tracé par mon honorable ami lui-même. En vérité, si je voulais abuser longuement de la patience de la Chambre en citant maintes et maintes coupures de journaux, ainsi que mon honorable ami l'a fait, je pourrais facilement convaincre tous ceux qui m'écoutent que je ne suis allé en aucune occasion plus loin que mon honorable ami lui-même.

Quant à la déclaration citée par lui, et que j'aurais faite aux électeurs de Montréal, ou de Trois-Rivières, je ne me souviens pas desquels il a parlé, que la population du Canada diminuait, il aurait dû au moins, il me semble, me donner crédit d'une connaissance des affaires suffisantes pour ne pas faire de semblables avances. J'ai dit et répète que nos revenus douaniers diminuaient, ce qui est prouvé par les chiffres officiels publiés par la trésorie. J'ai dit aussi que notre commerce étranger périclitait, et je ne crois pas qu'aucun honorable député puisse prétendre que j'ai trompé le peuple de ma province en déclarant que notre dette publique augmentait dans des proportions alarmantes. [illegible], aucune de mes déclarations pendant cette campagne n'a été exagérée ou injustifiée; chacune était conforme à notre situation économique et à l'état d'esprit public à ce moment. En un mot, il n'existe pas de contradiction entre mes modestes déclarations et le Discours du Trône. Je rappellerai à mon honorable ami le chef de l'opposition que les circonstances ont sensiblement changé en ce pays, depuis la dissolution du dernier parlement. De grands et décisifs changements se sont produits dans l'intervalle, et j'ose dire que ce sentiment de sécurité déjà si perceptible chez notre peuple, et sa confiance dans une reprise générale des affaires sont dûs à cette foi que la nation a placé dans le nouveau gouvernement qu'elle s'est donné en décembre dernier.

La Question Tarifaire

Mon honorable ami a fait allusion à mon attitude sur la question tarifaire et si je l'ai bien compris il a même insinué que cette attitude était inspirée par certains intérêts qu'il tient responsables de la défaite de son parti et du triomphe des libéraux. Mes opinions sur la question tarifaire n'ont jamais changé durant les vingt-cinq dernières années. Pendant quinze ans j'ai suivi, approuvé, appuyé la politique tarifaire Laurier-Fielding. Durant la dernière élection, j'ai recommandé cette politique et j'ai dit dans Laurier-Outremont ainsi que dans d'autres parties de la province de Québec que si le parti libéral s'assurait la confiance des électeurs et était retourné au pouvoir il resterait fidèle à cette politique et la mettrait en vigueur par une revision du tarif capable de répondre aux besoins sur[illegible] depuis la dernière revision, en tenant compte des intérêts du consommateur, des intérêts des fermiers dont nous avons toujours regardé l'industrie comme étant à la base de la prospérité du p[illegible] des intérêts des manufacturiers [illegible] général. Cette politique, Monsieur le président, je l'ai défendue avant les élections générales à un dîner offert dans la ville de Québec et au cours duquel le chef de l'Opposition lui-même a parlé. Cette fois-là il a applaudi à ma déclaration et oublié de faire les insinuations de l'autre jour.

M. Crerar, dans son discours de l'autre jour a cité de la "Gazette" de Montréal, certaines remarques faites à un banquet donné au cours d'une convention tenue par les manufacturiers de chaussures du Canada. Mon honorable ami semble avoir trouvé dans mes remarques une déclaration laissant croire que j'étais favorable à l'augmentation des droits sur les chaussures importées au pays. Je suis surpris qu'il ait fait une telle découverte et s'il a la patience de relire ce discours il remarquera que tout ce que j'ai dit peut-être résumé dans l'affirmation que ce fut la revision du tarif de 1907 qui donna aux manufacturiers de chaussures du Canada une ère de prospérité dont ils purent jouir jusqu'à la récente crise laquelle affecta leur industrie comme toutes les autres au Canada. Je rappelai aux manufacturiers de chaussures du Ca-

(Suite à la page 7)

LES HORREURS DE L'INDIGESTION

Soulagées par "Fruit-a-tives", le Médicament à Base de Fruits

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 20 mars 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 14 mars	Merc. 15 mars	Jeudi 16 mars	Vend. 17 mars	Samedi 18 mars	Lundi 20 mars
Blé No. 1 Nord	1.37¼	1.36	1.39¾	1.42⅛	1.43¾	1.41⅛
2 Nord	1.37	1.31¾	1.35¼	1.38⅛	1.39¾	1.37⅛
3 Nord	1.32¾	1.22⅞	1.26¼	1.29⅛	1.30½	1.28⅛
Avoine 2 CW	.48½	.48	.49⅛	.50	.49⅛	.49⅜
3 CW	.44	.43½	.44⅜	.45¼	.45⅛	.44⅞
Orge 3 CW	.64	.63⅜	.64¼	.65¼	.65⅜	.65¼
4 CW	.61	.60⅜	.61¼	.62¼	.62⅜	.62¼
Lin 1 NW	2.33½	2.31¼	2.33	2.37	2.37⅛	2.35¼
2 CW	2.28½	2.26¼	2.28	2.32	2.32⅛	2.30¼
Seigle 2 CW	1.02½	1.00¾	1.03⅛	1.04¾	1.04⅛	1.04⅞

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 14 mars	Merc. 15 mars	Jeudi 16 mars	Vend. 17 mars	Samedi 18 mars	Lundi 20 mars
Base Blé 1 Nord	1.36	1.35	1.38¾	1.41⅛	1.42⅞	1.40⅛
Avoine 2 CW	.47⅞	.47⅜	.48½	.49⅜	.49¼	.48⅜
Orge 3 CW	.63	.62⅜	.63¼	.64¼	.64⅜	.64¼
Lin 1 NW	2.32¼	2.30¼	2.32	2.36	2.36⅛	2.34¼
Seigle 2 CW	1.01½	.99¾	1.02⅛	1.03¾	1.03⅛	1.03⅞

Options

Grains	Mardi 14 mars	Merc. 15 mars	Jeudi 16 mars	Vend. 17 mars	Samedi 18 mars	Lundi 20 mars
Blé Mai	1.33¼	1.32	1.35¼	1.38⅛	1.39¼	1.37⅛
Juillet	1.28⅜	1.27¾	1.31⅛	1.35	1.36⅛	1.35⅛
Avoine Mai	.48	.47¼	.48⅜	.49¼	.49¼	.48⅜
Juillet	.47¾	.47⅛	.47⅞	.48¾	.48⅛	.48⅜
Orge Mai	.65½	.64⅞	.65¾	.66¾	.66⅛	.66⅜
Juillet	.63⅛	.62⅜	.62½	.64⅜	.64⅛	.64⅜
Lin Mai	2.34	2.31½	2.33½	2.37½	2.38⅜	2.36
Juillet	2.32¼	2.30	2.32	2.35⅞	2.30⅛	2.34⅛
Seigle Mai	1.04	1.02¼	1.04⅛	1.06½	1.05⅛	1.05⅞

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange. Winnipeg, Man.

Le Marché

"Steers"—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	5.50 a
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.75—$4.25
"Feeders," "Steers"—	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.25—$4.00
"Stockers," "Steers"—	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.75—$3.25
"Oxen"—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.50
"Steers" de boucherie—	
Choix	$5.50—$6.00
Bonnes	$4.00—$5.25
Taures: "Stockers"—	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$9.00—$11.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Cochons—	
De choix	$12.50—$12.50
Lourds	$ 8.50—$10.50
Truies	$ 6.50—$ 8.50
Légers	$12.00—$12.50
"Stags"	$5.00—$ 6.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons—	
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50
Agneaux	$7.50—$10.00
Ordinaires	$6.00—$7.00

PRODUITS

Prix du Gros

Patates—	
("Jobbers" aux fermiers), pas d'offre.	
("Jobbers" aux détaillants):	
No. 1 stock	$ .50
Mélangées	$ .45
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 40 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Légumes—	
Choux. Le cent	$2.50
Betteraves. Le cent	$1.50
Navets. Le cent	$1.50
Carottes. Le cent	$2.00
Oignons. La livre	$ .08—$ .09
Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$ 2.60
Foin—	
Mil. No. 1	$18.00
Mil. No. 2	$16.00
Red Top No. 1	$14.00
Red Top No. 2	$12.00
Upland No. 1	$10.50
Upland No. 2	$ 8.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

AUX COMMUNES

(Suite de la page 6)

nada—et je dois dire que ces industriels ont investi dans cette industrie un capital d'au-delà 32 millions et qu'ils emploient près de 70,000 ouvriers—que ce qu'ils eurent de prospérité ils le durent à la politique tarifaire Laurier-Fielding.

Une puissance mystérieuse

Le chef de l'Opposition parlant de la question des chemins de fer a essayé d'insinuer qu'une puissance mystérieuse quelconque avait inspiré les honorables députés qui ont exprimé l'opinion de ne pas croire à la nationalisation. Mon honorable ami s'est prononcé catégoriquement en faveur de la nationalisation des chemins de fer. Il est sincère dans ses paroles, je le sais, mais pourquoi soupçonnerait-il ceux de ses collègues qui ne partagent pas ses vues.

Comme le premier ministre l'a déclaré dans son discours il y a de ce côté-ci de la Chambre, de même que de l'autre côté, des députés qui sont d'opinion que la nationalisation des chemins de fer est contraire au bien du pays. Mais nous possédons un système ferroviaire et le gouvernement a décidé de lui donner un loyal essai dans les meilleures conditions possibles. Toutefois je ne puis comprendre pourquoi mon honorable ami ose soupçonner la bonne foi du gouvernement ou de de l'un de ses membres à ce sujet. Cette question ne concerne pas Montréal, Toronto, Winnipeg ou Vancouver, ou aucune autre ville en particulier, elle intéresse le Canada tout entier et la solution que nous cherchons est celle qui donnera satisfaction aux intérêts de notre pays en général.

Le chef de l'Opposition a déclaré et répété en plusieurs occasions que la défaite de son gouvernement est due à ce qu'il appelle les grands intérêts Montréalais. Monsieur l'orateur, les intérêts qui ont fait mordre la poussière au gouvernement de mon honorable ami ne sont autres que les libéraux qui, avec ensemble, ont voté contre la défunte administration, de concert avec la majorité des électeurs conservateurs de ce pays, qui tant par leur vote que par la voix de leurs journaux ont déclaré qu'ils n'avaient pas confiance dans le gouvernement national-libéral-conservateur. La force qui a défait la dernière administration c'est la volonté du peuple.

Les arrêtés en conseil

Le député de Winnipeg nord ayant dit qu'il est grand temps de revenir au gouvernement responsable, et qu'il importe de cesser d'administrer les affaires publiques au moyen d'arrêtés-en-conseil, l'honorable chef de l'Opposition a dit que tous les arrêtés-en-conseil adoptés par les administrations précédentes étaient nécessaires au bon gouvernment du pays; il nous a accusés ensuite d'avoir déjà adopté un arrêté ayant pour effet de priver l'Etat de certains de ses droits. M. l'orateur permettez-moi de vous rappeler le grand nombre d'arrêtés ministrériels qui furent adoptés par le gouvernement de mon honorable et par celui qui l'a précédé et dont il était un des membres. Mais en dépit de toutes ses dénégations, il n'est pas moins vrai qu'à chaque fois que certains de ces arrêtés ont été attaqués devant les tribunaux, ceux-ci les ont déclarés illégaux, ultra-vires, et à chaque fois le gouvernment a été condamné.

Ce n'est pas un arrêté-en-conseil de ce genre que le gouvernment actuel a adopté relativement à l'administration des pêcheries de la province de Québec. Nous ne l'avons adopté, monsieur l'orateur, que pour confirmer un jugement du conseil privé, et je tiens à faire remarquer ici que le gouvernement fédéral n'a abandonné en cette occasion ni un pouce de son territoire ni l'ombre de l'un de ses droits, en faveur de la province de Québec. Le chef de l'Opposition se laisse aveugler par son amertume entre la ville de Montréal et la province de Québec. Il induit en erreur les autres provinces de la confédération en leur faisant croire que le gouvernement vient d'accorder une faveur à la province de Québec; cette province n'a jamais demandé de faveur, elle n'en a jamais reçu du gouvernement.

La défaite des tories

Quel fut le sens du verdict des dernières élections s'est demandé mon honorable ami? Je serai très franc et j'avouerai qu'il est bien difficile d'analyser le vote déposé dans cette élection; mais une chose est certaine, c'est que le peuple canadien par une immense majorité s'est prononcé contre le gouvernement Meighen, et qu'il en a résulté pour celui-ci la défaite la plus écrasante qui se soit vue depuis la confédération.

Quant à mon honorable ami qui dirige l'opposition, qu'il me permettre de lui exprimer mon appréciation sincère de ses belles aptitudes. C'est un orateur éloquent, c'est un bon lutteur, mais j'ai le regret de dire qu'il n'est pas un bon perdant. Il est maintenant bien placé pour apprendre. Dans le siège qu'il occupe à l'heure actuelle il aura l'occasion de s'instruire et j'espère que dans quelque temps nous pourrons dire qu'il est aussi bon perdant que bon lutteur.

Encore un mot, avant que je reprenne mon siège. Mon honorable ami a pris un plaisir tout particulier à me désigner comme le "Maître de d'Administration." C'est un vieux jeu qu'on a vu déjà joué dans cette Chambre par quelques-uns des prédécesseurs de mon honorable ami et je regrette une chose, c'est qu'on l'emploie aujourd'hui non pas tant pour m'ennuyer, moi, que pour accentuer la malheureuse différence qui a existé déjà trop longtemps entre certaines provinces de la Confédération et la province de Québec. Le parti libéral a un chef et un chef seulement. Ce chef est le premier ministre du Canada. Il a—et il peut s'y fier—le support loyal de tous ses collègues, de tous ses députés libéraux, de cette Chambre et de tous les libéraux du Canada. Quant à moi, je ne suis rien autre chose qu'un homme de bonne volonté. J'espère demeurer assez longtemps dans cette Chambre pour convaincre tous mes colègues, conservateurs, progressistes et libéraux, que je n'ai qu'une ambition en venant ici, c'est tout simplement qu'on me permette de servir mon pays à ma modeste façon, d'essayer de donner plein essort à cette tendance qui a dirigé tous les efforts de ma vie pendant vingt-cinq ans, l'esprit d'unité qui est si nécessaire pour la prospérité de notre pays et le bonheur de nos concitoyens.

Victime de l'asthme.—Celui qui souffre de l'asthme est une véritable victime. Que peut-il y avoir de plus terrible que d'être pris d'étouffements qui semblent menacer même votre existence. A des milliers de gens souffrant de cela, le remède du docteur J. D. Kellogg contre l'asthme a apporté soulagement et bonheur. C'est un remède connu et fort prisé dans tout ce continent.

Interne et externe.—La principale qualité de l'Huile Electrique du docteur Thomas c'est qu'en en peut faire un excellent usage interne tout comme externe. Pour le mal de gorge, le croup, la coqueluche, les douleurs de poitrine, les coliques et beaucoup de maladies analogues, on ne saurait rien trouver de mieux. Une bouteille de cette huile coûte peu et on ne perd rien en en ayant toujours une à sa portée.

LETELLIER

Jean-Marc-Eugène, fils du Docteur et Madame Jean-Baptiste Cloutier, né le 15 mars, baptisé le 19 à Letellier par M. le curé Jutras, grand oncle de l'enfant. Parrain et marraine: Dr et Madame E.-O. Cloutier de la Rivière du Loup, P.Q., représentés par Monsieur et Madame Horace Dansereau.

IN MEMORIAM

Le soleil a disparu à l'horizon, la cloche de l'église annonce l'heure de la prière, mais lentement elle fait entendre sa voix, on dirait qu'elle pleure un départ... en effet, l'ange lugubre a passé et de sa faux il a frappé aveugle et cruel: la mort n'a pas de préférence, elle moissonne et l'enfant au seuil de la vie et le père de famille à la fleur de l'âge et le vieillard courbé par les ans, qu'importe une fleur de moins au champs du moissonneur, a dit le poète.

Comme un fruit mur avant la saison est (arraché), détaché de l'arbre pour être serré soigneusement par le père de famille ainsi son âme, (fut) mûrie à la chaleur ardente de la vérité et de l'amour, fut recueillie par le céleste jardinier pour être conservée dans le royaume des cieux.

Monsieur Louis Goguillon fut atteint, au mois d'août dernier, d'une maladie qui devait le conduire lentement mais douloureusement à la porte du tombeau; pendant tout le temps qu'il fut cloué à son lit de souffrance, il fut admirable de patience; doué d'une nature gaie, il conserva son amabilité et sa courtoisie toute française jusqu'aux derniers jours.

Il y a dix-huit ans, il quitta son pays natal la rance, ses parents bien-aimés, ses frères dont l'un est doyen à l'église Ste-Elizabeth de Roubaix, France; tout cela il l'a quitté, mais toujours au fond de son cœur il gardait l'espoir d'aller les rejoindre un jour. Il vint avec son épouse s'établir à St-Norbert pour y exercer le métier de boucher, il sut bientôt s'attirer une nombreuse clientèle; son affabilité s'étendait à tous sansexception. L'aisance et la paix régnaient au foyer mais ce bonheur sans mélange fut de courte durée: le Divin Maître les soumit à une rude épreuve en leur enlevant leur unique fille: cette enfant, l'orgueil légitime des siens, avait à peine vu refleurir seize printemps, qu'elle dut faire le sacrifice du brillant avenir qui s'ouvrait devant elle; elle fut la seule victime de l'influenza qui sévissait alors a l'état d'épidémie. Cette perte qui semble-t-il devait briser leur vie les trouva admirablement résignés.

Pauvre mère, à peine cette blessure de votre cœur est-elle un peu cicatrisée qu'un nouveau glaive le transperce—je ne puis que pleurer avec vous, mais à nos larmes mêlons nos voix: la prière c'est la foi qui plane au-dessus de nos deuils pour nous donner l'espérance de revoir un jour au sein de Dieu ceux que la mort nous a ravis ici-bas.

Ames des bien-aimés, volez, saintes colombes.
Adieu, mes bien-aimés, je vous suivrai des yeux
Pour m'élever vers Dieu je m'aide de vos tombes,
Ce sont les escaliers des cieux.

Une amie de la famille.

LA BROQUERIE

Les séries de parties de cartes du Cercle Littéraire St-Joachim ont pris fin. Nous remercions tous nos amis de l'encouragement qu'ils nous ont donné. Un merci tout particulier à M. le curé Giroux. Les gagnants de la série ont été M. et Mme Alexandre Chénier.

Nous regrettons d'apprendre que la Révérendre Sœur Alarie, supérieure du couvent, est malade à l'hôpital de St-Boniface. Nous formulons des vœux pour son prompt rétablissement.

Il y a actuellement beaucoup de grippe à La Broquerie.

Si vous avez de l'argent à prêter sur premier hypothèque, veuillez nous en aviser, car nous avons généralement des applications en mains et nous protégerons vos intérêts. J. A. Hébert & Cie., Ltée., 516-17 Avenue Portage.

GRANDE SOIREE MASCARADE

A la grande soirée mascarade qui sera donnée par la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V.Ass., branche des réservistes français, le jeudi de la Mi-carême, 23 courant, au Manitoba Hall, 293 Avenue Portage, de jolis prix seront donnés aux plus beaux et aux plus originaux costumes hommes et femmes. Les juges seront: Mesdames A. Rodgers et J. H. Bourgouin et Monsieur J. E. Arpin.

Bien que le déguisement ne soit pas obligatoire, nous espérons qu'il y aura un assez grand nombre de costumés, pour rendre intéressant, à ceux qui ne le seront pas, le défilé qui a toujours lieu devant les juges, aux sons d'une marche entraînante par l'orchestre.

Le prix d'admission sera de 50 sous. Venez-y tous, vous pouvez être certains d'avoir du plaisir pour votre argent. Jeudi 23, ce soir, au Manitoba Hall, 293 Avenue Portage.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of David Riel, late of the Rural Municipality of St. Vital in Manitoba, deceased: All claims against the above Estate must be sent to the undersigned at its Office, 323 Main Street, Winipeg, Manitoba, on or before the first day of May A.D. 1922.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this Fourth day of March, A.D. 1922.

THE WINNIPEG TRUSTEE CO. OF CANADA,
Administrators.

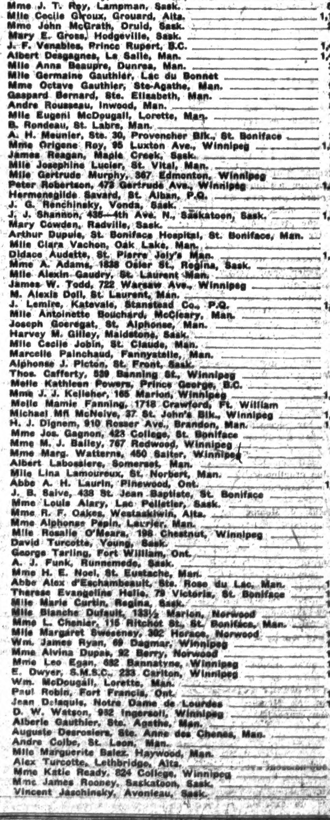
AVIS

A VENDRE

La Municipalité de Ste-Anne a à vendre un engin Twin City, soixante-quatre-vingt dix forces et un "grader" Adams de douze pieds et une quantité d'outils, le tout en parfait ordre. Peut être examiné à la salle Municipale à Ste-Anne. On peut laisser offre avec le soussigné.

G. E. LARUE,
Sec.-Tres.

Rang des candidats



	Votes
Michael J. Maloney, Medicine Hat, Alta.	391,900
Mme J. T. Roy, Lampman, Sask.	552,500
Mlle Cecile Giroux, Grouard, Alta.	1,197,900
Mme John McGrath, Druid, Sask.	264,150
Mary E. Gross, Hodgeville, Sask.	31,700
J. F. Venables, Prince Rupert, B.C.	1,423,900
Albert Desgagnes, La Salle, Man.	1,467,300
Mlle Anna Beaupre, Dunrea, Man.	374,550
Mlle Germaine Gauthier, Lac du Bonnet	102,050
Mme Octave Gauthier, Ste-Agathe, Man.	959,500
Gaspard Bernard, Ste. Elizabeth, Man.	512,850
Andre Rousseau, Inwood, Man.	897,700
Mlle Eugeni McDougall, Lorette, Man.	198,450
B. Rondeau, St. Labre, Man.	87,850
A. H. Meunier, Ste. 30, Provencher Blk., St. Boniface	227,150
Mme Origene Roy, 95 Luxton Ave., Winnipeg	1,507,150
James Reagan, Maple Creek, Sask.	305,900
Mlle Josephine Lucier, St. Vital, Man.	668,750
Mlle Gertrude Murphy, 367 Edmonton, Winnipeg	427,950
Peter Robertson, 473 Gertrude Ave., Winnipeg	1,241,000
Hermenegilde Savard, St. Alban, P.Q.	141,250
J. G. Renchinsky, Vonda, Sask.	353,300
J. J. Shannon, 435—4th Ave. N., Saskatoon, Sask.	1,473,450
Mary Cowden, Radville, Sask.	73,350
Arthur Dupuis, St. Boniface Hospital, St. Boniface, Man.	42,350
Mlle Clara Vachon, Oak Lake, Man.	157,050
Didace Audette, St. Pierre Joly's Man.	1,115,650
Mme A. Adams, 1828 Osler St., Regina, Sask.	169,500
Mlle Alexin Gaudry, St. Laurent Man.	55,050
James W. Todd, 722 Warsaw Ave., Winnipeg	107,550
M. Alexis Doll, St. Laurent, Man.	151,150
J. Lemire, Katevale, Stanstead Co., P.Q.	1,144,750
Mlle Antoinette Bouchard, McCleary, Man.	200,700
Joseph Goeregat, St. Alphonse, Man.	284,690
Harvey M. Gilley, Maidstone, Sask.	112,050
Mlle Cecile Jobin, St. Claude, Man.	408,150
Marcelle Painchaud, Fannystelle, Man.	597,450
Alphonse J. Picton, St. Front, Sask.	34,300
Thos. Cafferty, 539 Banning St., Winnipeg	109,350
Melle Kathleen Powers, Prince George, B.C.	64,050
Mme J. J. Kelleher, 165 Marion, Winnipeg	1,246,250
Melle Mamie Fanning, 1718 Crawford, Ft. William	68,100
Michael Mn McNeive, 37 St. John's Blk., Winnipeg	1,516,050
H. J. Dignem, 910 Rosser Ave., Brandon, Man.	1,239,600
Mme Jos. Gagnon, 423 College, St. Boniface	211,650
Mme M. J. Bailey, 767 Redwood, Winnipeg	191,350
Mme Marg. Watterns, 450 Salter, Winnipeg	161,150
Albert Labossiere, Somerset, Man.	624,350
Mlle Lina Lamoureux, St. Norbert, Man.	683,100
Abbe A. H. Laurin, Pinewood, Ont.	1,270,150
J. B. Saive, 438 St. Jean Baptiste, St. Boniface	44,850
Mme Louis Alary, Lac Pelletier, Sask.	398,600
Mme R. F. Oakes, Westaskiwin, Alta.	644,500
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	409,000
Mlle Rosalie O'Meara, 198 Chestnut, Winnipeg	208,700
David Turcotte, Young, Sask.	597,100
George Tarling, Fort William, Ont.	599,600
A. J. Funk, Runnemede, Sask.	121,050
Mme H. E. Noel, St. Eustache, Man.	467,450
Abbe Alex d'Eschambeault, Ste. Rose du Lac, Man.	1,245,350
Therese Evangeline Hallé, 79 Victoria, St. Boniface	1,415,150
Mlle Marie Curtin, Regina, Sask.	1,478,350
Mlle Blanche Dufault, 133½ Marion, Norwood	1281,350
Mme L. Chenier, 115 Ritchot St., St. Boniface, Man.	559,300
Mlle Margaret Sweeney, 302 Horace, Norwood	1,297,150
Wm. James Ryan, 69 Dagmar, Winnipeg	1,437,950
Mme Alvina Dupas, 92 Berry, Norwood	1,366,150
Mme Leo Egan, 682 Bannatyne, Winnipeg	1,474,700
E. Dwyer, S.M.S.C., 233 Carlton, Winnipeg	1,466,150
Wm. McDougall, Lorette, Man.	221,750
Paul Robin, Fort Francis, Ont.	1,133,000
Jean Delaquis, Notre Dame de Lourdes	1,453,300
D. W. Watson, 932 Ingersoll, Winnipeg	309,100
Alberic Gauthier, Ste. Agathe, Man.	45,700
Auguste Desrosiers, Ste. Anne des Chenes, Man.	314,400
Andre Colbe, St. Leon, Man.	501,600
Mlle Marguerite Balez, Haywood, Man.	430,050
Alex Turcotte, Lethbridge, Alta.	182,500
Mme Katie Ready, 824 College, Winnipeg	71,400
Mme James Rooney, Saskatoon, Sask.	191,400
Vincent Jaschinsky, Avonleau, Sask.	384,050



GRANDE DISTRIBUTION DES PRIX

LUNDI SOIR, LE 10 AVRIL

LE CONCOURS SE TERMINE, LUNDI, LE 3 AVRIL, A 9 P. M.

$7000 EN PRIX ET COMMISSIONS $7000

Vos efforts durant les derniers jours détermineront votre part

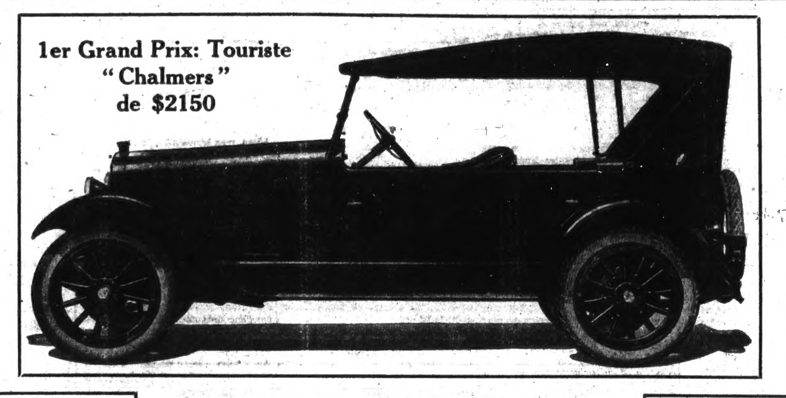
Le concours se termine lundi le 3 avril à 9 p. m.

Notre grand concours se terminera positivement lundi, le 3 avril, à 9 p.m. Les candidats de la ville devront nous apporter leurs abonnements à notre bureau pas plus tard que ludi soir, à 9 heures. Les candidats qui habitent en dehors de Winnipeg auront jusqu'à neuf heures pour mettre leurs abonnements à la poste. Ils devront arriver à nos bureaux en temps pour être comptés le 10 avril au soir.

Justice à tous

Le dernier jour du concours nous n'accepterons pas de chèques de plus de $10.00 à moins qu'ils n'aient auparavant été acceptés par la banque.

1er Grand Prix: Touriste "Chalmers" de $2150

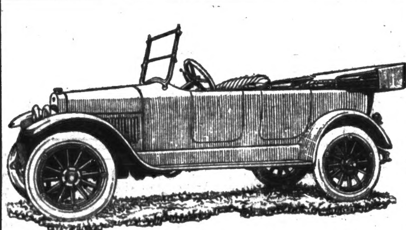


LES PRIX SERONT DECERNES LUNDI SOIR LE 10 AVRIL

Les juges se rendront lundi soir, à 8 heures, aux bureaux de la West Canada Publishing Co., 619 McDermot, pour compter les votes et décerner les prix. Candidats et amis sont invités à être présents.

Attention! Candidats!

N'oubliez pas que tous les certificats de votes émis sur les abonnements durant le concours doivent être returnés au bureau pour être mis dans la boite de scrutin et comptés par les juges. Les condidats de la ville doivent nous apporter les leurs pas plus tard que 9 p.m., lundi, et ceux de la campagne les doivent mettre à la poste pas plus tard que cette heure.

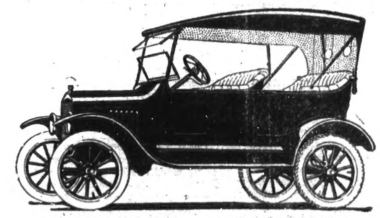


2eme grand prix: Maxwell de $1320

OFFRE DE 20,000 VOTES EXTRA

En outre du Vote Double que nous offrons ci-dessous et du bonus régulier dont l'explication est donnée par lo couverture du livret des abonnements 20,000 Votes Extra seront donnés pour chaque $20.00 d'abonnements que les candidats nous enverront depuis lundi le 20 jusqu'a lundi le 3 avril inclusivement. Si leur envoi est de plus de $20.00 ou de moins, nous leur accorderons ces votes en proportion. Il ne sera pas nécessaire pour les candidates d'attendre qu'ils aient recueilli la somme de $20.00. Ils pourront envoyer leurs abonnements dès qu'ils les obtiendront. Nous n tiendrons un compte détaillé. Après le 3 avril nous en ferons le compte et lur enverrons un certificat spécial donnant le nombre de votes mérités durant cette offre spéciale.

Cette offre speciale vaudra du 20 mars jusqu'au 3 avril



GRAND PRIX SPECIAL: CE FORD TOURISTE

sera donné au candidat qui obtiendra le plus de votes et qui sera d'une ville de moins de 5,000 de population et à pas moins de 15 milles de Winnipeg.

Votre Derniere Chance:-

Il ne vous reste que sept jours pout bâtir cette réserve de votes dont vous avez besoin pour gagner. Vous pouvez le faire



3ème Prix Piano Weber $510.00

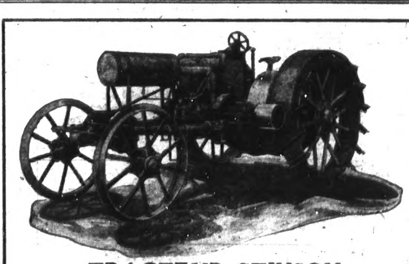
A accorder: 26 grands prix et de l'argent. Valeur: $7,000

Cedule des votes et des taux d'abonnements

Pour jusqu'à la fin du concours

Un an d'abonnement à La Liberté ou à la Northwest Review	$2.00	-	4,500 votes
Deux ans " "	$4.00	-	12,000 votes
Trois ans " "	$6.00	-	18,000 votes
Quatre ans " "	$8.00	-	27,000 votes
Cinq ans " "	$10.00	-	37,500 votes

Tous les abonnements doivent etre payes d'avance



TRACTEUR STINSON

Le gagnant du premier prix pourra à son choix prendre ce tracteur s'il le préfère au Chalmers.

En Province

GRAVELBOURG

Au Collège—Soirée dramatique et musicale

Le sept mars dernier les élèves du Collège de Gravelbourg célébraient la fête de leur recteur, le R.P. Josaphat Magnan, O.M.I. A cette occasion, les collégiens ont interprété avec art et talent, le magnifique drame historique, en trois actes, de Le Roy-Villars, intitulé "Yvonnik," sous la direction du R.P. N. Massé, O.M.I.

Le rôle du Marquis de Kerhoz a été personnifié avec une maîtrise toute martiale et chevaleresque et un imposant réalisme par M. L. Poulin. Celui du petit Yvonnik a été rendu avec une palpitante émotion et une conquérante fascination par M. F. L'Heureux, qui semblait admirablement doué pour personnifier à merveille le ravissant petit héros martyr de la Vendée. M. F. Lambert s'est illustré dans l'incarnation du rôle de Alain de Kerhoz, fils du Marquis, avec son attitude svelte et guerrière, et sa voix limpide et sonore. Le rôle du traître Tortik a été rendu avec un habile cynisme par M. A. Delorme. M. A. Lizée s'est fait remarquer dans celui de Antonin par son aplomb de bon aloi, sa vertuosité, sa voix dégagée et puissante. M. G. de Laforest a interprété avec aise et naturel le rôle de Kadoc, ainsi que MM. L. Ayotte, L.-P. Sabourin, E. Cloutier, M. Gazne et P. Lagassé, leurs rôles respectifs de troupiers chouans.

La Chorale du Collège, sous la direction autorisée de M. l'abbé Louis Lussier a rendu avec ampleur et exubérance deux beaux choeurs de chant harmonisés, "Le Blé qui Lève" et "Sol Canadien", accompagnés au piano avec grâce et virtuosité, par Mlle Lemoyne, organiste de la paroisse. Le solo du "Chant Patriotique du Collège", "Le Blé qui Lève" paroles du R.P. C. Boileau O.M.I., musique du R. P. Gervais O.M.I., a été chanté avec expression et justesse par M. E. Forcier dont la belle voix argentine a été particulièrement admirée. M. A. Moquin a chanté avec un égal talent le solo de choeur "Sol Canadien".

La fanfare du Collège avec le précieux concours de MM. Huel, a fait ses heureux débuts sous l'entraînante direction de M. l'abbé Lussier, et par son brio et les harmonieuses symphonies de son répertoire a su s'attirer de nombreux rappels de la part de l'auditoire.

Une désopilante comédie intitulée "Un Beau-Père pas Commode," exécutée avec entrain et prestesse par MM. L. Poulin et J. Lafrance, a grandement récréé l'auditoire et provoqué une perpétuelle et réconfortante hilarité, qui succédait opportunément aux larmes involontairement versées au dénouement du drame "Yvonnik".

La nombreuse et sympathique assistance a manifesté par ses applaudissements réitérés au cours de cette soirée qu'elle appréciait hautement le savoir-faire, l'aisance, le talent oratoire et les rapides progrès des Elèves du Collège de Gravelbourg sur la scène. Le mérite ultime et primordial de l'élaboration de ce magnifique programme dramatique et musical, revient surtout au R. P. Massé O.M.I., directeur de la "Société Dramatique", et à M. l'abbé Lussier, professeur de musique au collège, tous deux inspirateurs et artisans modestes et effacés de cette intéressante soirée, vrai régal pour l'oreille, l'esprit et le coeur.

Des remerciements sincères sont adressés à tous ceux, qui, par leur collaboration ou leur présence et leurs deniers, se sont fait un pieux devoir de venir encourager nos jeunes débutants, particulièrement M. l'abbé Morissette, curé de St-Victor, et M. l'abbé Gravel, curé de Mazenod.

Puissent nos petits collégiens, "Le Blé qui Lève," se perfectionner constamment dans les arts et les sciences pour la survivance catholique et française des nôtres en Saskatchewan!

ST-JEAN-BAPTISTE

Nécrologie

Dans la personne de M. Hyacinthe Sabourin disparait un des pionniers de St-Jean-Baptiste. Victime d'un accident fatal, il fut transporté à l'hôpital où il rendit le dernier soupir le surlendemain, assisté par son fils, son épouse et tous ses enfants. Cette mort prématurée fut une surprise pour tous car, quoique courbé sous le poids des années, il jouissait d'une excellente santé, qui semblait lui promettre de nombreux jours.

Voulant faire une promenade dans le courant de l'après-midi, il attela son cheval; à peine rendu dehors, le cheval lui échappa des mains et le rua violemment, lui brisant quelques côtes et le renversant par terre, incapable d'aucun mouvement. Heureusement il fut aperçu presque aussitôt et porté à la maison au milieu de souffrances atroces. Le prêtre et le médecin furent mandés à la hâte. Le mal augmentait, il perdit connaissance quelques heures après l'accident et se réveilla dans l'éternité samedi matin, le 11 mars. La dépouille mortelle fut reçue à la gare samedi soir par une foule sympathique qui s'organisa en cortège silencieux pour conduire la dépouille à sa demeure où elle fut exposée jusqu'à mardi matin. Durant ces deux jours, ce fut un défilé continuel de parents et d'amis vers la maison du défunt où de ferventes prières furent adressées au Maître de la vie.

Mardi le 14 avait lieu les funérailles. Rarement a-t-on vu à St-Jean-Baptiste des funérailles aussi imposantes.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé J.-M. Desrosiers, curé et le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Sabourin, directeur du Petit Séminaire et fils du défunt. Les abbés St-Amant et Fortin servaient comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, deux messes basses furent célébrées aux autels latéraux par le R.P. Blais, O.M.I., et M. l'abbé A. Brunet, enfant de la paroisse. Les fidèles étaient heureux de remarquer dans le sanctuaire la présence de Monseigneur l'Archevêque et de Monseigneur N. Budka, évêque des Ruthènes, qui tous deux, avaient tenus à donner personnellement ce témoignage de sympathies et d'estime à la famille.

On remarquait encore dans le sanctuaire, messieurs les abbés Halde, Micault, Messier, H. Bellavance, Picton, R.P. Sauvé, S.J. Et si on jetait un coup d'œil dans la nef, on se croyait à un office du dimanche, l'église était remplie. Les Révdes Sœurs Grises, Sœurs Jésus-Marie, et Sœurs de la Sainte Famille étaient représentées.

Monseigneur l'Archevêque chanta l'absoute et, suivi d'une assistance nombreuse, conduisit les restes de M. Sabourin à sa dernière demeure, où il dort maintenant le sommeil des justes.

Il laisse pour le pleurer, son épouse et un grand nombre d'enfants et de petits-enfants. Peu avant sa mort, il voyait sa quatrième génération. Il avait célébré l'été dernier dans la paroisse où il avait contracté mariage et dans la paroisse de St-Jean-Baptiste le cinquantième anniversaire de son mariage.

* * *

L'anniversaire de M. le Curé fut fêté avec joie dernièrement par les élèves du couvent et du collège. Des saynetes intéressantes furent jouées avec succès. Un magnifique bouquet dont les pétales étaient richement "argentées" fut présenté à M. le Curé, à cette occasion par une fillette de cinq ans, qui se fit l'interprète de ses compagnes dans une jolie chanson.

* * *

M. Pelletier, vieillard de 85 ans est dangereusement malade.

J'Y SUIS.

Baptêmes

Arthur, Bruno, fils de Paul Newmann et de Eva Jost. Parrain et marraine, Bruno Newmann et Victoria Newmann.

* * *

Marie-Cécile-Eloise, fille de Alphonse Sabourin et de Marie-Blanche Morrissette. Parrain et Marraine Hyacinthe Sabourin et Eloise Charbonneau.

* * *

Joseph-Albert-Arthur, fils de Jean-Baptiste Désautels et de Omilda Bellemare. Parrain et marraine Albert Comeault et Laura Houle.

* * *

Marie-Lucille-Yvette-Alline, fille de Arsène Gauthier et de Vézina Bellerive. Parrain et marraine, Mathias Bérard et Annette Gauthier.

* * *

Joseph-Lionel-Patrick, fils de Joseph Tessier et de Margaret Barton. Parrain et marraine, Patrice Renaud et Alice Tessier.

* * *

Joseph-Louis-Ernest, fils de Hormidas Lapointe et de Eva Robert de Morris. Parrain et marraine, Frank Landry et Iméria Labelle.

* * *

Joseph-Henri-Paul, fils de Georges Roy et de Zellema Provost de Morris. Parrain et marraine, Henri Provost et Alexina Cyr.

* * *

Marie-Alma-Thérèse, fille de Jules Guénette et de Berthe Dandenault. Parrain et marraine, Louis Dansereau et Mathilda Bouchard.

Maurice-Jacques-Adélard, fils de Antonin Plamondon et de Maria Dupuis. Parrain et marraine, Jacques Plamondon et Léona Péloquin.

Sépultures

Marie-Berthe-Rita Lauzé, âgée de trois mois, fille de Joseph Lauzé et de Anna Hérie.

* * *

Rolande Grégoire, âgée de sept mois, fille de Victor Grégoire et de Léoda Rajotte.

* * *

Hyacinthe Sabourin, âgé de 74 ans.

McCREARY

Nous entendions de tous cotés la semaine dernière: Pouf! qu'il fait chaud! Quoi! le printemps serait-il déjà arrivé? A la bonne heure pour nos bons cultivateurs. Plus les semailles sont hâtives, plus sûre est la moisson dans cette partie du pays.

Cependant, ne nous faisons pas illusion: mars qui s'est montré comme un agneau pourrait bien s'aigrir et surgir avant le 1er avril.

* * *

M. J.-H. Champagne, opérateur à la gare du C.N.R. nous a quittés avec sa famille le 7 courant pour un repos de quelques mois dans la province de Québec. Nous faisons des vœux pour que le sol natal procure la santé nécessaire et lui permette de revenir au milieu de ses nombreux amis vers le milieu de l'été.

* * *

M. Ulric Longtin a acheté une maison au village pour y faire sa résidence permanente à l'ombre du clocher. Bienvenue à Monsieur et Madame Longtin.

* * *

Nous sommes heureux de savoir que Madame William Lacharité, alitée depuis au-delà d'une semaine d'une forte grippe, prend un mieux sensible.

* * *

Plusieurs lettres nous sont parvenues de différents endroits s'enquérant des terres à louer ou à acheter. La réputation du sol de McCreary se répand de plus en plus même au-delà des frontières. Le fait qu'il y a déjà plusieurs hommes d'affaires, professionnels, hommes de métier, une cour à bois, cinq magasins généraux, un bijoutier, un dentiste, une manufacture de châssis et de portes, d'électricité, une banque, une pharmacie, quatre garages, deux forgerons, un bon hôtel, écurie de louage, etc., etc., montre bien que la réputation n'est pas surfaite, et que McCreary, bien que né d'hier, est destiné à faire un des postes les plus avantageux du district. Bien que le nom soit anglais, la majorité de la population catholique est de langue française. De fait, il n'y a que quatre ou cinq familles qui sont de langue anglaise. Il y a un prêtre résident et une jolie église. Nous prions ceux qui veulent s'établir au milieu de nous de s'adresser à M. Robert Doucette, juge de paix et marchand général où au casier 321 Bureau de Poste. Une prompte attention, comme par le passé, recevra toute correspondance. Les armes dont chacun doit se servir pour réussir ici, comme ailleurs, sont la bonne volonté, un peu d'épargnes et d'amour pour l'économie et de bons bras afin de faire face au présent et à l'avenir.

Pardessus tout, ce qu'il y a de plus sage et de plus pratique, c'est de venir voir soi-même et prendre les renseignements sur place. Ceci dégage de toute desponsabilité. La bonne entente fait laforce.

McCreary est à 140 milles de Winnipeg, sur la voie principale du C.N.R. Tous les trains arrêtent. Nous avons un service de malle quotidien.

D. V.

SAINT-PIERRE-JOLYS

La famille Louis E. Carrière remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Louis E. Carrière, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

BROAD VALLEY

Aura aussi son Eglise

Voilà 8 années passées ce petit village n'était encore qu'un projet, rien ne venait favoriser son développement, la clef de la vie, la [illegible] c'est-à-dire le chemin de fer n'arrivait point jusqu'à nous, les immenses forêts qui couvraient cette grande étendue de terre vierge avaient [illegible] gé le pionnier, de sorte que tournant la tête il jetait ses regards sur les prairies de l'Ouest.

Cependant l'heure était venue pour ce coin de terre de faire oublier sa solitude et le hasard choisissant en et là de courageux colons, armés de courage et de bons bras ont vaincu la distance et les obstacles pour donner la vie au petit village dont je parle aujourd'hui. Je ne relaterai point ici les surprises que réserve une pareille entreprise car ayant vécu moi-même ces 8 années, il serait trop long de tout compter ici. Je dirai seulement qu'il faut avoir la bravoure du soldat et la patience du martyre. Combien d'entreprises tentées et combien d'échecs subits avant de sortir de l'ombre.

Aujourd'hui le chemin de fer traverse notre région réduisant ainsi la distance du pauvre d'avec celle du riche et par son intermédiaire le colon échange ses matières premières et ses produits pour un pécule qui lui procure l'aise et le confort.

Trois magasins faisant tous de bonnes affaires échangent leurs marchandises avec les produits du colon, réalisant ainsi un profit généreux, une maison de pension où le voyageur trouve un pied à terre, une école, un moulin à scie, un forgeron et différentes résidences privées font de Broad Valley un centre de vie envié par de nombreux travailleurs venant offrir l'aide de leurs bras.

A ce petit aperçu il semble que le tableau est incomplet surtout pour des âmes chrétiennes. Sous peu nous l'espérons, cette manque va être réparée. L'élan de foi qui animait nos aieux apparait toujours nouveau vif et ardent dans le cœur des âmes françaises. C'est ainsi que dans l'assemblée convoquée par M. Leroux, curé de Fisher Branch et missionnaire, toute la population catholique qui compte environ 18 foyers résidents ont voté à l'unanimité la construction d'une chapelle, le 28 février.

Broad Valley aura donc aussi son église, l'ami du pauvre va donc venir résider parmi les siens.

LE PIONNIER.

LAURIER

M. Pitre, notre professeur de classe moyenne nous a laissé avec sa famille pour aller habiter au Lac-du-Bonnet, où il doit enseigner.

Leur départ est vivement regretté. Monsieur Cyr de Saint-Boniface, le remplace à l'école.

Nous apprenons que le "principal" de l'école doit nous quitter prochainement espérons qu'il ne manque pas le train.

Nous serions tous heureux de voir un Canadien-français à la tête de notre école et surtout d'y voir régner l'ordre.

* * *

Une maladie terrible retient chez elle Mme Jos. Caumartin. Nos jeunes filles la manquent beaucoup à l'église.

Le temps est superbe mais les chemins sont très mauvais, ceci n'a pas empêché beaucoup de monde d'assister à la messe dimanche.

Qu'ils s'améliorent au plus vite afin que tout le monde puisse venir aux exercices qui se font tous les mercredis et vendredis.

* * *

Un grand nombre de nos jeunes gens sont partis travailler sur les lignes de chemin de fer. Cela fait un grand vide parmi nous.

* * *

M. Doiron, de Winnipeg, est en visite ici chez ses vieux amis.

Myosotis.

STE-AGATHE

M. et Mme J.-A. Alarie ont le plaisir d'annoncer aux parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Adonias-Jean-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Adonias Alarie, grands parents de l'enfant.

SAINT-MALO

In Memoriam

Lundi passé, 12 janvier, un glas funèbre annonçait aux paroissiens de Saint-Malo que la petite Bernadette Bourgeois, fille bien-aimée de M. et Mme Ozias Bourgeois venait de rendre tranquillement son âme à Dieu et quittait cette terre pour s'envoler vers un monde meilleur. Bernadette était atteinte d'une maladie lente qui la minait depuis plus d'un an. Les 3 dernières semaines avant sa mort lui firent endurer des souffrances aigues. Il était dit que Dieu voulait purifier cette jeune petite âme de 13 ans et lui donner la blancheur et la sainteté de ses saints.

Et toi mort cruelle! quand donc arrêteras-tu tes coups meurtriers dans notre petite paroisse? Encore une fois viens-tu d'ajouter un nom qui nous est cher à ta longue liste de victimes.

"Parents éplorés! Séchez vos larmes, votre petite fille est ravie à votre affection mais consolez-vous, là-haut, elle vous sera d'autant plus utile qu'elle est plus près de Dieu. Il est cruel pour vous de la voir partir, mais sachez une chose, cette grosse épreuve que vous venez d'avoir est un signe de prédiction.

Le service fut chanté avec grande pompe. Les nombreux parents et amis de la défunte venus de Saint-Pierre et de la paroisse s'étaient rendus en foule pour lui rendre les derniers devoirs.

Le deuil étaient conduit par M. Willie Clément, les porteurs étaient MM. Joseph, Louis-Philippe, Alphonse et Célestin Bourgeois.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Ozias Bourgeois, quatre frères et deux sœurs.

A la famille Bourgeois si cruellement éprouvés, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Baptême

Monsieur et Madame Albert Breton ont la joie d'annoncer à leurs nombreux parents et amis la naissance d'une fille baptisée le 13 mars du nom de Marie-Ange-Lucienne-Euphrasie. Parrain, M. Lucien Catellier; marraine, Mlle Annie Delorme.

* * *

Madame Joseph Thibeault de Leystock, Sask., est en visite chez M. et Mme Edmond Bourgeois, depuis quelque temps.

* * *

M. Joseph Goulet de La Rochelle, Man., était de passage à Winnipeg, ces jours derniers pour des affaires personnelles.

* * *

Dimanche passé, 12 janvier, autre assemblées des Fermiers-Unis de St-Malo, pour se choisir un agent pour vendre nos animaux. M. Louis Pilotte est proposé par M. Aldéric Catellier et secondé par M. Emile Catellier, il est accepté. Bon courage, Louis!

* * *

Dites donc M... comment trouvez-vous notre courrier de Saint-Malo? pas trop pire après tout, les quelques petites nouvelles qui y sont insérées sont bien de Saint-Malo et non de St-Pierre, n'est-ce pas? J'espère que vous ne m'en voudrez pas trois quarts d'heure après ma mort pour cette petite confidence, hein!

PIERROT.

LAC PELLETIER

Bon mot

Il n'est pas nécessaire de faire connaître aux lecteurs de "La Liberté" que la paroisse du Lac Pelletier, se compose essentiellement de Canadiens-français, qui possèdent (sans exagération), les meilleures terres du district entre Swift Current et Ponteix. Preuve: un de nos fermiers, seul à faire son travail, a récolté 6300 minots de blé; un deuxième 6000, et combien d'autres que je pourrais nommer. Ces terres sont arrosées par le beau grand lac qui comprend une superficie de cinq milles de longueur sur un de largeur. On trouvera peut-être un peu banal qu'il y est des terrains à vendre. Mais avec une courte explication, la synthèse fera jour. La plupart des paroissiens du Lac ayant acheté des carreaux de terre de certaines gens qui n'avaient pas l'initiative voulue pour la ferme, d'autres encore ont profité des circonstances pour acheter des anglais ou étrangers avec un but tout patriotique, revendre à des Canadiens-français afin d'augmenter le noyau catholique, et cela à des conditions des plus faciles, car ces fermiers sont impuissants à cultiver seuls d'une manière payante ces étendues ou plateaux de terre. Pour un quart, le prix ne dépasse pas $3000.00 et presque tous, si non tous ont déjà été cultivés du moins partiellement. Le coût de la vie et le prix des machines agricoles, chevaux, etc., étant devenus à peu près à leur état d'avant la guerre si non moindre, je croirais qu'un citoyen qui aime la culture et veut y trouver un foyer permanent et solide, devrait lire attentivement ces quelques lignes, surtout la jeunesse qui a conscience de conserver sa vitalité physique et morale.

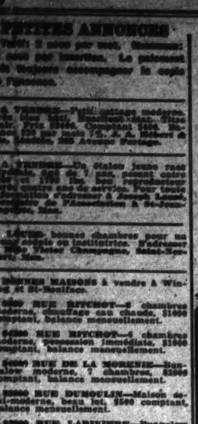
Ce qui rend notre centre encore plus important, c'est qu'il y a un prêtre canadien, une église, presbytère, magasin, bureau de poste, téléphone chez presque tous les fermiers, deux écoles tenues par des instituteurs catholiques. M. le Curé se ferait un plaisir de renseigner avec plus de détails, ceux qui s'adresseront à lui.

Candidats

Madame Louis Alary a déjà un bon nombre d'abonnements de recueilli pour le concours actuellement: "La Liberté" et le "Northwest Review," deux journaux catholiques de la province du Manitoba. Elle était à Ponteix ces jours-ci dans ce but; espérons que cette Dame a eu toutes la sympathie qu'elle désirait obtenir de cette paroisse sœur de la nôtre.

En voyage

M. Joseph Lacelle et son épouse sont allés en voyage d'affaire à Winnipeg en février dernier. Ils ont profité de la circonstance pour faire une visite à M. l'abbé Alfred Chamberland, ancien curé du Lac Pelletier, qui occupe présentement la paroisse de Haywood.



BONNE FERME—Culture mixte, 320 acres, bien améliorée. Près village, bonnes bâtisses, stock, roulant, ménage. Le tout pour $6500.

MAGASIN GENERAL—Village prospère. Une occasion. On vendra ou échangera pour ferme avec stock et roulant.

S'adresser à C. Buffet, 204, Edifice McIntyre, Téléphone A-6563.

SACRE-COEUR

Partie de cartes

Mardi dernier dans la salle paroissiale, on donna la partie de carte régulière. L'assistance, peu nombreuse, eut tout de même rendre la soirée gaie. Monsieur Maurice Prud'homme nous exécuta plusieurs jolis morceaux de piano. La soirée se temina par la distribution des prix dont les heureux gagnants furent:

1er prix des dames, Mme A. Lafond; 2è prix, Mme Gaumon. 1er prix des messieurs, M. O. St Germain, 2è prix, M. A. Latourelle. Consolation, Mme H. Germain et M. P. Tessier. Prix d'entrée, M. A. Bernardin.

* * *

Mardi prochain on donnera une autre partie de cartes. Il serait à désirer que nos parties de cartes soient plus encouragées pendant le carême. Vous ne regretterez pas votre soirée.

* * *

Des insignes de la Société St-Jean-Baptiste, il en est deux que l'on ne peut retrouver, les messieurs qui par mégarde les aurait emportées chez eux, sont priés de les remettre soit au presbytère où à M. Boulé, secrétaire de la société.

DE RETOUR

Mme A. Chabot de notre paroisse était de retour la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec.

DECES

M. M. J. Bisaillon décédé subitement, était le frère de Mme Mercier, de notre paroisse.

* * *

Sœur Norbert, sœur oblate, née Philomène Fortier, décédé à St-Boniface à l'âge de 23 ans. Elle était la sœur de sœur Achille de Rome, de notre couvent.

BAPTEME

Joseph, Ferdinand, Albert, Roland, fils de M. et Mme J. A. Leduc, de notre paroisse. Parrain et marraine, M. et Mme F. Gingras.

L'état de M. Philippe Pellissier est toujours très inquiétant.

* * *

Guéri son mari. — Mme J.-E. Corbin, de Roscoe, Texas, écrit: "Nous sommes parfaitement satisfait du Novoro du Dr Pierre. Il a guéri mon mari d'une maladie chronique de l'estomac, dont il a souffert pendant 14 ans. Je l'ai vu presque mort de ses souffrances. Il avait essayé presque tout au monde, qu'il croyait pourrait lui donner du soulagement. Il avait consulté un docteur après l'autre. Quelques-uns lui disaient qu'il ne serait jamais bien, d'autres qu'il devrait se faire opérer. Nous désespérions, quand un de nos amis nous conseilla le Novoro du Dr. Pierre. Il l'essaya sans aucun espoir, mais il n'avait pas pris une bouteille qu'il se sentait mieux. Il y a trois ans de cela, maintenant, il se trouve aussi bien que n'importe qui, son estomac est aussi solide qu'un dollar, et il mange tout aussi bien que nous. Des milliers ont fait la même expérience avec ce vieux remède. Il n'est pas vendu par les droguistes. Ecrivez au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

SAINT-BONIEACE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque est retenue à sa chambre par une mauvaise grippe.

* * *

Dimanche dernier une réunion intime avait lieu chez Mlle Rose Philippon. On y donna une partie de cartes avec prix. Mme Eugène Martel gagna le prix des dames après avoir détaillé avec Mme Ed. Toupin. M. Wilfrid Cadoret gagna le prix des messieurs. Mme G. U. Remillard obtint le prix de consolation pour les dames et M. Jules Remillard celui pour messieurs. La veillée se termina par un goûter.

* * *

Mme Antonio Labelle a donné une réception dimanche dernier dans l'après-midi. Au nombre des invités figuraient: Mmes Laurendeau, Longpré, Tassé, I. J. Lavoie, N. Bernier, D. McDonald, G. Lemay, G. Maher, G. Dorval, J. Côté, Lafrance, L. P. Roy, A. Bernier, A. Talbot, A. Dubuc, J. Themblay, Goyette, F. X. Lavoie, Jas. Prendergast, D. Tremblay, E. Prendergast, H. Tremblay, J. Bernier, V. Guilbault, Mlles R. Chevrier, M. Prud'homme, G. Guilbault, M. Mager, J. Cusson, J. Lavoie, A. Lavoie. Mmes J. C. Davies et A. Prud'homme servaient le thé et Mme W. Raymond, les crêmes.

* * *

Comme s'y attendaient tous ses amis, notre chef de police a été déclaré inocent de l'accusation de parjure que faisait peser sur lui l'ex-détective Emmonds.

TRIBUNE LIBRE

A Monsieur le Rédacteur de
"La Liberté," Winnipeg.

Veuillez m'allouer quelques lignes dans les colonnes de votre journal.

Je veux tout en félicitant Monsieur Raymond Denis du bel article qui à paru dans "Le Patriote" du 8 mars dernier, porter à son attention, que la compagnie d'assurance-feu dont je suis l'agent spécial pour l'Ouest, a des polices en français depuis déjà assez longtemps.

J'approuve sincèrement l'article de Monsieur Raymond Denis, et je crois aussi dire que c'est malheureux que notre Ouest ne possède pas plus d'hommes aussi patriotes que Monsieur Raymond Denis.

Lors de mon dernier voyage dans l'Ouest j'ai eu le plaisir de rencontrer Monsieur Denis à Vonda, et j'ai causé avec lui, mais malheureusement nos occupations ne nous ont pas permis de faire plus ample connaissance; mais dans cette courte rencontre, j'ai pu juger qu'il était un vrai patriote.

Avec Monsieur Denis, je dis: "Insistons plus fortement sur le français dans les affaires.

J.-A. JOYAL.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.